

Mlezi
MAORE
GroupesOS



RAPPORT D'ACTIVITÉ
2022



20 ans

SOMMAIRE

• <i>SOMMAIRE</i>	2
• <i>EDITO</i>	3
• <i>NOTRE HISTOIRE</i>	4
• <i>PRESENTATION DU GROUPE SOS</i>	
• <i>NOS VALEURS</i>	5
• <i>NOTRE ORGANISATION</i>	6 - 7
• <i>FAITS MARQUANTS 2022</i>	8 - 9 - 10 - 11
• <i>NOS MISSIONS, NOS OBJECTIFS</i>	12
• <i>PÔLE JEUNESSE</i>	14 - 27
• <i>PÔLE HANDICAP</i>	28 - 39
• <i>PÔLE SOLIDARITÉS</i>	40 - 53
• <i>PÔLE INSERTION ET VIE SOCIALE</i>	54 - 67
• <i>PÔLE ACCÈS AUX SOINS</i>	68 - 73
• <i>2022 EN CHIFFRES</i>	74 - 75
• <i>NOTRE BILAN 2022 DU PROJET STRATEGIQUE ET ASSOCIATIF (2021-2025)</i>	76 - 81
• <i>NOS PARTENAIRES</i>	82 - 83
• <i>GLOSSAIRE</i>	84 - 85
• <i>CARTE DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES (DÉC. 2022)</i>	86 - 87

ÉDITO

2022 marque, pour notre association, l'aboutissement de 20 ans d'action et d'innovation aux services des personnes les plus vulnérables à Mayotte.

Grâce à l'ensemble de nos partenaires et nos 667 salariés, nous avons accompagné de façon régulière 7.493 personnes, orienté 50.552 personnes et informé ou sensibilisé 144.338 personnes en 2022.

En lien avec les politiques publiques actuelles et les besoins de la population mahoraise, l'association a ainsi poursuivi le développement de nouveaux dispositifs adaptés au territoire. En 2022, nous avons donc pu favoriser :

- L'accompagnement des personnes en situation de handicap, cœur de métier de Mlezi Maore, en ouvrant un nouveau Centre d'action médico-sociale précoce à Chirongui et le premier Dispositif intégré médico-éducatif de l'île à Kangani ;
- L'insertion des publics précaires par l'inauguration de la première auto-école sociale et solidaire et d'un cinquième Atelier et chantier d'insertion dédié à la mécanique automobile ainsi qu'à travers la mise en place de parcours personnalisés à destination des jeunes de 16 à 18 ans décrocheurs scolaires ou éloignés de l'emploi ;
- La protection et l'aide aux mineurs en ouvrant un Espace rencontre parents-enfants et en sécurisant le parcours des mineurs non accompagnés au sein de l'Etablissement de mise à l'abri ou via le service de Réunification familiale.

L'année 2022 a également été rythmée par de nombreux événements tels que des colloques : (« Conduites à risque à l'adolescence » en avril, « Jeunes en errance » en juin), des

animations ouvertes à tous à l'instar de la Journée des Solidarités et des moments de célébration de notre vie associative (anniversaire des 20 ans, Journée des équipes, etc.).

Enfin, l'année de nos 20 ans a été empreinte de changement à la tête de Mlezi Maore avec le départ de Dahalani M'HOUMADI, Directeur général de mai 2019 à juillet 2022 puis l'arrivée, en décembre, de Hugues MAKENGO, notre nouveau Directeur général. Anne SCHEUBER a assuré les missions de Direction générale entre août et novembre 2022.

Durant trois années d'une grande implication, Dahalani M'HOUMADI a porté l'association afin de développer des réponses aux enjeux d'accès aux soins, au logement, à l'aide sociale à l'enfance, etc. A l'aune de 2023, Mlezi Maore réaffirme son engagement à « prendre soin de Mayotte ».

En 2023, nous souhaitons renforcer notre impact social et pérenniser les 50 établissements et services que nous gérons tout en garantissant l'emploi de nos salariés. Nous croyons que la montée en compétence et la stimulation des parcours professionnels en interne sont des leviers efficaces pour s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des services rendus à nos bénéficiaires.

Nous tenons à remercier l'engagement et le professionnalisme quotidiens de l'ensemble des partenaires et professionnels qui participent à nos côtés au développement du territoire et à la lutte contre toute forme d'exclusion.

Nous sommes heureux aujourd'hui de partager avec vous notre rapport d'activité qui présente les différents dispositifs, retrace l'activité en 2022 de nos services et éclairera sur nos missions et objectifs pour 2023 et les prochaines années.



Hugues MAKENGO
Directeur Général

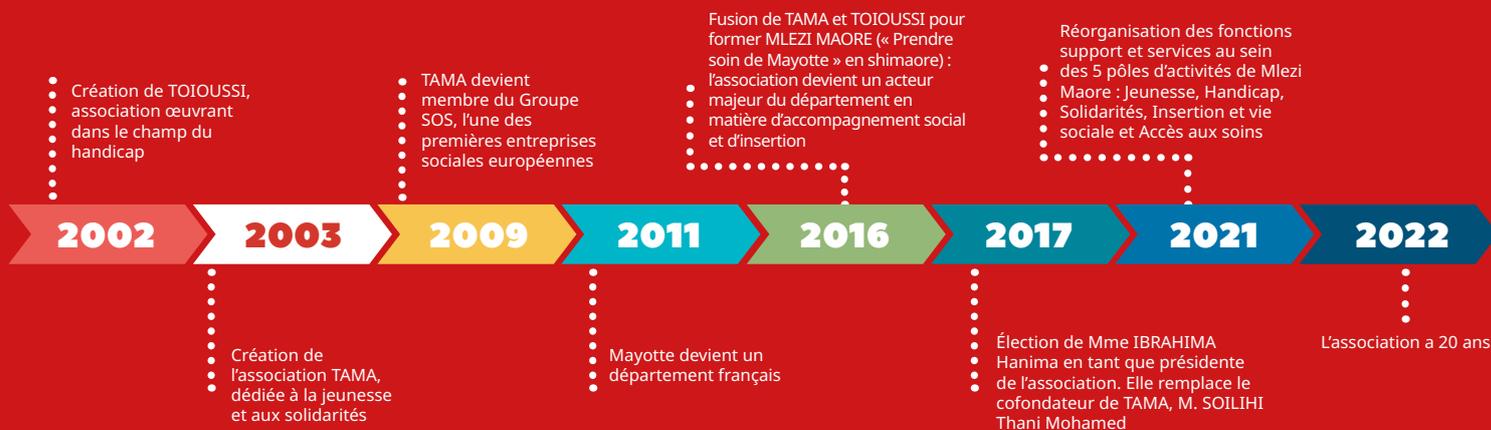


Hanima IBRAHIMA JOUWAOU
Présidente - Administratrice unique



Anne SCHEUBER
Directrice Générale Adjointe

NOTRE HISTOIRE



PRÉSENTATION DU GROUPE SOS

Le Groupe SOS, une entreprise sociale qui soutient Mlezi Maore

Le Groupe SOS est un groupe associatif, acteur majeur de l'économie sociale et solidaire, leader européen de l'entrepreneuriat social.

Il regroupe 650 établissements et services, associations et entreprises sociales, qui entreprennent au profit des personnes en situation de vulnérabilité, des générations futures et des territoires.

Depuis sa création en 1984, lors des années sida, le Groupe SOS : combat toutes les exclusions ; agit pour l'accès de toutes et tous à l'essentiel ; et innove face aux enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux.

Non-lucratif, sans actionnaire, les actions du Groupe SOS et de ses 22.000 personnes employées ont un impact en France et dans plus de 50 pays dans le monde, auprès de 2 millions de bénéficiaires.

En plaçant l'innovation sociale au cœur de ses pratiques, le Groupe démontre qu'il est possible de bâtir une organisation solide, capable de créer et de pérenniser des activités économiques, tout en ayant un fort impact social au profit des plus vulnérables, des générations futures et des territoires.

Le Groupe SOS se construit notamment avec les associations qui le rejoignent et par le développement de solutions nouvelles adaptées aux principaux défis de notre époque.

Depuis 2009, Mlezi Maore est une association du Groupe SOS qui apporte son savoir-faire et soutient les dispositifs développés par celle-ci. Il apporte entre autres son expertise dans les domaines suivants : Jeunesse, Emploi, Solidarités, Santé, Seniors, etc.

GroupeSOS
Entreprendre au profit de tous

NOS VALEURS

ÉTHIQUE

Fondement du travail social, base de nos valeurs, nous intégrons la démarche éthique dans toutes nos actions et pratiques.

SOLIDARITÉS

Nous nous engageons à lutter contre les exclusions en adaptant nos prestations à l'évolution des besoins.

RESPECT

Nous accueillons chaque usager dans le respect de son identité, de son intégrité et de sa dignité.

QUALITÉ

Exigeants sur la qualité de nos prestations, nous nous entourons de professionnels compétents et qualifiés.

INNOVATION

Nous concevons et développons des dispositifs innovants, en lien avec les réalités du territoire.

SINGULARITÉ

Nous individualisons chaque prise en charge afin d'offrir une réponse sur-mesure, adaptée à chacune des situations.

Depuis 2002, les valeurs fondatrices de l'association sont restées les mêmes. Elles définissent notre raison d'être et déterminent le cadre de nos actions. Dans chaque projet entrepris, les professionnels de Mlezi Maore sont guidés par cinq lignes directrices, articulées autour du principe d'éthique, qui constituent le socle de notre engagement :



NOTRE ORGANISATION

ORGANIGRAMME AU 31 DÉCEMBRE 2022

**GROUPE SOS
DIRECTOIRE**

**VICE PRÉSIDENTE EXÉCUTIVE
EN CHARGE DE LA JEUNESSE
ET DE L'ÉDUCATION**

**DIRECTEUR GÉNÉRAL
GROUPE SOS JEUNESSE
DÉLÉGUÉ RÉGIONAL OUTRE-MER**

**MLEZI MAORE
PRÉSIDENTE ADMINISTRATRICE UNIQUE**

DIRECTION GÉNÉRALE

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

SIÈGE

COMPTABILITÉ ET FINANCES
RESSOURCES HUMAINES
DÉVELOPPEMENT ET QUALITÉ
COMMUNICATION ET PARTENARIATS
SERVICES GÉNÉRAUX

Pôle Jeunesse

Établissements judiciaires

- CER
- EPE DAGO
- AEMO

Établissements de protection de l'enfance

- MECS
- LVA mères-enfants

Services MNA

- DAMNA
- SEMNA
- Permanences sociales au CRA
- Service Ad'hoc
- EMA Zawya
- Réunification familiale

Pôle Handicap

Adultes

- GEM
- Résidence Accueil

Enfants

- CAMSP Maecha
- CAMSP Tanafou
- CAMSP Imida
- DITEP Mar'Ylang
- DIME Kangani
- Plateforme TND

Enfants (suite)

- UEEA
- DIAT
- IME
- SESSAD

Pôle Solidarités

Hébergement

- CHRS
- IML
- CHU
- CHUI

Accompagnement et médiation

- EVARS
- ISCG
- PSP
- CPCA
- Médiation familiale
- Espace Rencontres

Protection des majeurs

- ISTF
- SMJPM

Pôle Insertion et Vie Sociale

Insertion

- SIAE
- PRMC
- AESS

Vie sociale

- EAJ
- Réussite éducative
- GMC
- E2C
- Bataillon de la Prévention
- Centre social
- Mtsangabeach
- Service Animation
- Parcours personnalisés

Pôle Accès aux Soins

- MDA
- PAEJ
- GMS
- MSM

FAITS MARQUANTS 2022



Ouverture auto-école sociale
et solidaire

Janvier

Avec le soutien de ses partenaires Mlezi Maore a ouvert le **3 janvier** la première auto-école sociale et solidaire du territoire. Ce dispositif d'insertion professionnelle et sociale propose une formation au permis de conduire (permis B) adaptée au profil de chaque bénéficiaire, et un accompagnement visant à lever différents freins à l'emploi.



Ouverture espace rencontre
parent-enfant

Janvier

Ouvert le **16 janvier**, l'espace de rencontre est un lieu sécurisant pour les familles, où des professionnels qualifiés assurent l'accueil des enfants, des parents et des tiers et garantissent la sécurité physique et psychique de chacun.



Inauguration de la MSM

Janvier

Le **24 janvier** Mlezi Maore a inauguré les portes de la première Maison de Santé Mentale de l'île à Combani. Soutenu par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et en partenariat avec le centre hospitalier de Mayotte (CHM), la structure « Oupara Makini » accueille un public de 0 à 19 ans rencontrant des troubles psychologiques et émotionnels impactant le fonctionnement dans leur vie quotidienne.



Inauguration de l'UEEA
Mroalé

Février

En présence des acteurs du territoire, l'Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme a été inaugurée le **18 février** à Mroalé. L'UEEA est une modalité de scolarisation d'élèves de l'école élémentaire avec des troubles du spectre de l'autisme. L'objectif est de rendre les enfants le plus autonomes possible pour leur permettre d'avoir une place dans l'école et dans la société.



Visite DGOM et DGCS

Mars

Dans le cadre de leur visite, Mlezi Maore a accueilli les **31 mars** et **1 avril** les délégations interministérielles des Outre-mer et de la Cohésion Sociale. Les représentants ont rencontré les professionnels et bénéficiaires de l'Accueil de jour de Passamainty, de l'IME de Combani, et du CAMSP Maecha. Elles ont pu prendre la mesure des besoins de nos établissements et plus largement du territoire afin de mieux assurer le lien avec les ministères concernés.



Colloque MDA

Avril

Les **5 et 6 avril** la Maison Des Adolescents a organisé un colloque sur le thème Des conduites à risque à l'adolescence, à la MJC de Combani en présence des représentants de l'association nationale des Maison Des Adolescents. Destinées aux professionnels au contact des jeunes, ces deux journées d'échanges avaient pour objectif de réfléchir et proposer des réponses sur ce sujet.



Ouverture EMA ZAWYA

Juin

Afin d'assurer une protection des mineurs, un établissement de mise à l'abri a été ouvert à Acoua. En lien avec la direction de la protection de l'enfance du département, EMA ZAWYA propose un hébergement, un accompagnement de ce public et une préparation pour une sortie et une orientation vers un dispositif adapté.



Colloque jeunes en errance

Juin

Dans le cadre de la Présidence Française au conseil de l'Union Européenne (PFUE) Mlezi Maore a organisé un colloque sur les « Jeunes en Errance à Mayotte : du constat aux pistes d'inclusions innovantes » au lycée des Lumières le **27 juin** à Kaweni. Cette manifestation, menée avec les acteurs du territoire qui œuvrent dans l'accompagnement de ce public à Mayotte, a proposé un espace de réflexion, d'écoute de la parole des jeunes, de partage de constats et de projection vers l'avenir.



20 ans Mlezi Maore

Juin

Mlezi Maore a fêté ses 20 ans d'activité sur le territoire à Mtsangabeach le **28 juin**. En présence de ses partenaires, des salariés et des bénéficiaires, l'association a rappelé et a renouvelé son engagement auprès des personnes vulnérables et des générations futures.



Signature partenariat RSMA

Juin

Le **29 juin** Mlezi Maore a renouvelé son partenariat avec le RSMA. La signature de la convention entre les deux organismes a pour ambition de favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes de 18 à 25 ans éloignés de l'emploi.



Journée des solidarités

Juillet

Le **9 juillet** a eu lieu à Mtsangabeach la première journée des solidarités. Ouverte à tous elle a permis de réunir les bénéficiaires et leur famille à travers la thématique de « l'environnement marin ».



Ouverture du dispositif
parcours personnalisés

Août

Mlezi Maore a ouvert le **1er aout** le dispositif parcours personnalisé. L'action propose un accompagnement soutenu grâce à des activités, des découvertes approfondies des métiers aux jeunes âgés entre **16 et 18 ans** sans emploi, ni formation, ni apprentissage.



Départ de Dahalani
MHOUMADI

Août

Le **3 aout**, Dahalani MHOUMADI quitte Mlezi Maore après 3 ans d'engagements au service du développement de Mayotte. Il est nommé Sous-Préfet de Barcelonnette.



Visite de Gerard Darmanin
et Charlotte Caubel au LVA

Août

Les équipes de Mlezi Maore ont accueilli le **22 aout** au Lieu de Vie d'Accueil Mère-Enfant Mme Charlotte CAUBEL, Secrétaire d'Etat auprès de la Première Ministre, chargée de l'Enfance et Monsieur Gerald DARMANIN, Ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer. Après une présentation des enjeux de cet établissement de la protection de l'enfance, la délégation a pu visiter le site et s'entretenir avec les jeunes mamans.



Forum insertion

Novembre

Dans le cadre du mois de l'ESS les services du pôle insertion ont organisé le **4 novembre** le premier forum de l'insertion. Réunissant des entreprises, des organismes de formation et des acteurs du territoires, la journée a mobilisé plus de 120 personnes.



Signature convention MGEN

Novembre

Le **15 novembre** un accord collectif a été signé validant le choix du nouvel organisme qui est la MGEN. Cette nouvelle disposition permet d'améliorer pour les collaborateurs la couverture obligatoire de frais de santé.



Rencontres territoriales de la protection de l'enfance

Novembre

Mlezi Maore a participé aux rencontres territoriales de l'enfance en outre-mer les **30 novembre** et le **1er décembre**. Une belle occasion pour confronter les regards, partager les expériences avec les ultra-marins autour de la parentalité, de l'accueil de jeunes porteur de handicap et de la scolarisation. L'organisation de cette rencontre avait pour ambition de faire comprendre les multiples enjeux de la protection de l'enfance ultra-marine. Avec ce programme en plus de vouloir fédérer les territoires d'outre-mer l'objectif était de permettre aux cadres et professionnels de terrain de confronter les idées et pratiques de leur territoire tout en rendant visible le travail réalisé en outre-mer.



Arrivée du nouveau directeur général Hugues Makengo

Décembre

Le **1er décembre** Hugues MAKENGO est nommé au poste de Directeur Général de Mlezi Maore. Ancien directeur territorial de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) à Mayotte, il a pour mission de poursuivre les actions portées par Mlezi Maore.



Journée des équipes

Décembre

Le **12 décembre** a eu lieu la journée des équipes en présence des représentants du groupe SOS. Ce temps permet à l'ensemble des salariés de se retrouver autour d'activités de cohésion, de réfléchir aux futurs enjeux de l'association et fédérer les équipes autour de ses valeurs.

NOS MISSIONS NOS OBJECTIFS



Mlezi Maore, « Prendre soin de Mayotte » en shimaoré, est une association mahoraise qui lutte contre toutes les formes d'exclusion. Fondée sur des valeurs communes de solidarité, de respect et d'innovation, les associations TOIOUSSI (créée en 2002) et TAMA (créée en 2003) ont uni leurs compétences en décembre 2016 sous un même nom : Mlezi Maore.

Ainsi, Mlezi Maore intervient à Mayotte depuis 20 ans dans les champs de la protection et de l'accompagnement des personnes fragiles ou vulnérables et ce à tous les âges de la vie, de la plus petite enfance jusqu'à l'âge adulte. Son expertise est riche et reconnue dans les domaines suivants : protection de l'enfance, insertion sociale et professionnelle, prévention et éducation à la santé, aide aux personnes porteuses de handicap, victimes de violences, médiation citoyenne, familiale et sanitaire, etc.

Les missions de notre association prennent leur source dans les aspirations des membres fondateurs, la sollicitation directe des pouvoirs publics, les réponses à des appels à projets et nos initiatives. En effet, l'association a su développer au fil de son histoire une expertise d'évaluation des besoins et de mise en place de nouvelles formes de réponses.

L'association compte aujourd'hui une cinquantaine d'établissements et services organisés autour de cinq pôles opérationnels qui répondent aux besoins et problématiques de la population sur l'ensemble du territoire : Le pôle jeunesse, le pôle handicap, le pôle solidarités, le pôle insertion et vie sociale et le pôle accès aux soins.



PÔLE JEUNESSE



”

Parce que prendre soin de Mayotte, c'est se préoccuper de l'avenir de notre jeunesse plurielle.

Chacrina MOUSSA
Directeur Pôle Jeunesse

“

135

ETP



11

Établissements et services



2448

Bénéficiaires accompagnés et suivis



La question de l'adolescence et de la jeunesse à Mayotte est un sujet majeur. Près de 50% de la population a moins de 18 ans. Ainsi la mission principale du pôle Jeunesse de Mlezi Maore est d'assurer l'accompagnement global de l'ensemble des mineurs et jeunes majeurs qui lui sont confiés. Cela est possible à travers les différents dispositifs, établissements et services qui opèrent sur tout le territoire de Mayotte, selon deux modalités : Le suivi, l'évaluation, l'accompagnement en milieu ouvert et la prise en charge dans les établissements de placement éducatif.

LE PÔLE JEUNESSE S'ORGANISE AUTOUR DE TROIS DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

- la direction des établissements judiciaires
- la direction des établissements de la protection de l'enfance
- la direction des services pour mineurs non accompagnés

QUE RETENIR DE CETTE ANNÉE 2022 ?

- Ouverture des dispositifs EMA Zawya et Réunion Familiale

ET EN 2023 ?

Trois priorités pour le pôle Jeunesse, en 2023 :

- > Structurer, consolider et développer le pôle
- > Garantir la qualité de vie au travail pour les équipes et permettre un meilleur accompagnement des bénéficiaires
- > Renforcer le partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire



CENTRE ÉDUCATIF RENFORCÉ (CER)

- 14 mineurs accompagnés
- 47% de taux d'occupation moyen
- 23 périodes de stage réalisées



Entrée du centre éducatif renforcé

Lieu : M'romouhou (Bandrele)
Ouverture : Décembre 2018
Public : Mineurs sous mains de justice
Nb bénéficiaires : 14
ETP : 17,52
Financeur : PJJ



L'évolution de la délinquance juvénile sur le territoire a nécessité la mise en place d'un nouveau dispositif adapté aux problématiques locales. Sur arrêté préfectoral en 2018, Mlezi Maore a créé un Centre Educatif Renforcé (CER). L'établissement est agréé pour 8 jeunes de 13 à 18 ans, placés par un magistrat dans le cadre du Code de la Justice Pénale des Mineurs.

Le CER a pour mission d'imposer une rupture du mineur avec son environnement initial et d'accompagner chaque jeune dans la construction de son projet de vie.

La prise en charge CER est individualisée mais plurielle : éducative, sociale, pédagogique et thérapeutique. Il s'agit de travailler sur la prise de conscience du mineur des actes délictuels, tout en préparant sa réinsertion, en collaboration avec les services de la PJJ. La prise en charge comporte ainsi 3 étapes pour une session de 4 mois et demi : un séjour de rupture avec le contexte d'origine, une période de consolidation du projet personnalisé avec des activités individuelles ou de groupe sur le site du CER et une mise en situation d'insertion et préparation à la sortie.

ACTIVITE 2022 :

De nouvelles activités ont été mises en place lors des phases de rupture via l'itinérance sportive : raid côtier en voilier, découverte de la mangrove, randonnées VTT, bivouacs sur des îlots, etc.

Après la période de rupture, les mineurs placés au sein du CER bénéficient d'un enseignement scolaire et d'activités pédagogiques et éducatives. Cette année, l'atelier menuiserie s'est développé et 17 chaises ont été réalisées puis vendues par les jeunes. Plusieurs interventions extérieures par les partenaires (santé bucco-dentaire, Police, Sport Loisirs, Maison des adolescents, etc.) ont eu lieu.

La troisième étape les a préparés à la réinsertion via des stages professionnels : travail du bois, restauration, mécanique, électricité, boulangerie, etc.

Enfin, l'année 2022 a été marquée par la réalisation de travaux au CER et notamment la construction d'un mur d'enceinte qui a grandement amélioré la qualité du service en faisant diminuer les actes de violence et les fugues tout en améliorant les conditions de travail des professionnels.



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Améliorer l'organisation dans l'admission des jeunes avec la PJJ et le parquet
- Réaménager les locaux (nouvelle construction)
- Poursuivre la montée en compétence du personnel
- Renouveler le projet de service

ÉTABLISSEMENT DE PLACEMENT ÉDUCATIF (EPE DAGO)

Lieu : Tsoundzou II (Mamoudzou)
Ouverture : Janvier 2009
Public : Mineurs sous-main de la justice
Nb bénéficiaires : 23
ETP : 22,55
Financeur : PJJ



- **75%** de taux d'occupation
- **7,5** mois de placement en moyenne
- **44%** des mineurs admis ont 17 ans ou plus

Peu après l'implantation des services de la Protection judiciaire de la jeunesse sur le territoire mahorais, la création d'un lieu de vie et d'accueil (LVA) expérimental fût confiée à l'association Mlezi Maore (anciennement TAMA) en 2009. Il s'agissait du premier foyer pour mineurs de l'île. Cette expérience s'avérant constructive pour la jeunesse « délinquante », le LVA est devenu un Etablissement de Placement Éducatif (EPE) habilité par l'ordonnance 45 en 2015.

Avec une capacité d'accueil de 12 places, l'EPE prend en charge des mineurs autour de la notion de « parcours éducatif » en deux étapes : d'abord un temps d'éloignement et d'apaisement puis un programme d'activités éducatives, citoyennes, pédagogiques, thérapeutiques et sportives. La prise en charge est diverse : unité de vie collective (dont 3 places d'urgence), unité d'hébergement individualisé (semi-autonomie) et familles d'accueil.

ACTIVITE 2022 :

L'activité principale de l'EPE est l'accompagnement éducatif via les actes de la vie quotidienne (scolarité, insertion professionnelle, activités sportives, etc.).

Cette année, plusieurs activités et projets ont été menés :

- Une journée festive a été organisée entre le personnel, les jeunes et leur famille autour d'un grand voolé et d'un match de foot opposant les jeunes aux éducateurs.
- 5 jeunes de l'EPE DAGO ont participé aux « Olympiades du Pôle Jeunesse » dont l'objectif était de permettre aux jeunes du même pôle de se rencontrer autour d'activités sportives pendant une journée à Acoua au Nord de l'île.
- Un groupe de jeune est parti en stage de plongée afin de découvrir le lagon pendant quatre jours. Les mineurs ont été initiés à l'environnement marin, à la natation et à la plongée (diplôme de plongée à 12m).

Un projet musical a également été conçu au cours de l'année, durant lequel les mineurs devraient intégrer pendant trois mois une formation d'agent intermittent du spectacle. Le projet débutera en 2023.



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Améliorer la qualité des admissions en lien avec les autres services de la PJJ
- Réaliser des travaux en vue d'améliorer l'organisation des locaux
- Préparer l'évaluation externe réglementaire

ACTION ÉDUCATIVE EN MILIEU OUVERT (AEMO)

- 537 mineurs suivis dans 341 familles
- 77 % de taux d'occupation moyen
- 22 mois d'accompagnement en moyenne

ACTIVITE 2022 :

Au cours de l'année 2022, les actions collectives se sont poursuivies durant les vacances scolaires. Elles permettent en effet de travailler autour de la socialisation des enfants et de la réalisation de soi. Un séjour parents-enfants de trois jours a également été organisé en juillet.

L'année 2022 a été marquée par la volonté d'améliorer la qualité du service grâce à la création de l'antenne SUD, à la mise en place de formation collective pour les professionnels et à l'écriture de nouvelles procédures et fiches repères des pratiques professionnelles.

Enfin, l'année 2022 a vu une hausse de l'activité du service (+12%) sur toute l'année en lien avec la hausse d'activité du Tribunal. Par ailleurs, la qualité du partenariat avec l'ASE s'est améliorée par une fluidité des relations et la mise en place d'un système de reporting commun.

Lieu : Mamoudzou, Nyambadao (Bandrele)
Ouverture : Avril 2018
Public : Mineurs en situation de danger
Nb bénéficiaires : 537
ETP : 19,52
Financeur : CD

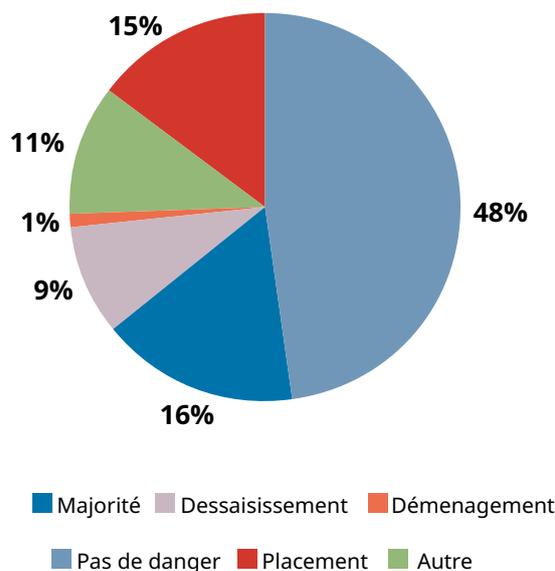


Lorsque le juge des enfants estime que les conditions d'éducation d'un enfant ou d'un jeune sont compromises, des mesures de protection judiciaire en assistance éducative sont prononcées. Des éducateurs sont alors mandatés pour aller à la rencontre des familles et de leurs enfants et aider les parents à requalifier leurs postures éducatives. Ces mesures, d'une durée d'un an, permettent d'accompagner les jeunes dans leur scolarité ou leur insertion professionnelle, de veiller à leur sécurité,

à leur moralité et de soutenir les parents dans leur rôle en restaurant les capacités parentales et en faisant émerger de nouvelles dynamiques familiales et parentales.

Au service d'AEMO, chaque référent éducatif est positionné sur un territoire précis (Mamoudzou - Petite Terre, le Centre, le Sud et le Nord) et suit une trentaine d'enfants.

L'AEMO rend compte de l'avancée de la situation en audience du Tribunal pour Enfant.



MOTIFS DE FIN DE MESURES



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Renforcer les outils de suivi des accompagnements
- Poursuivre les formations individuelles et collectives
- Ouvrir une nouvelle antenne dans le secteur Nord
- Mettre en place un accueil familial (courts séjours de répit)

MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL (MECS)

- **91,11%** de taux d'occupation moyen
- **17** nouveaux enfants accueillis et 20 sorties
- **2/3** de garçons et 16,4 ans de moyenne d'âge

ACTIVITE 2022 :

En 2022, de nombreuses activités ont été réalisées par l'équipe d'accueil de jeunes à destination des jeunes non scolarisés. A titre d'exemple, le projet de ferme pédagogique s'est développé. Grâce aux travaux de menuiserie, la ferme se compose maintenant de canards, chèvres, pigeons et d'un potager.

Plusieurs formations collectives ont été organisées en 2022 pour les professionnels du service. Elles portaient sur les modèles éducatifs, la prise en charge, la sécurité et les gestes de premiers secours.

L'année 2022 a également été marquée par l'expérimentation d'une nouvelle approche en matière d'autonomie afin de faire davantage de lien entre l'accueil pérenne et la semi-autonomie pour les jeunes à partir de 16-17 ans. 3 jeunes bénéficiaient de l'expérimentation fin décembre 2022.

Lieu : Miréréni (Chirongui)
Ouverture : Août 2019
Public : Adolescents et jeunes de 11 ans à 21 ans en danger
Nb bénéficiaires : 37
ETP : 26,84
Financier : CD



La Maison d'enfant à caractère social accueille des jeunes (garçons et filles) âgées de 11 à 21 ans en difficultés sociales et/ou familiales, confiés par les services de l'Aide Sociale à l'enfance (ASE) suite à la signature d'un accueil administratif (provisoire) ou à une décision judiciaire. Ainsi, 20 adolescents et jeunes majeurs sont accompagnés en internat au sein de petits collectifs répartis en :

- 5 places en accueil d'urgence : il s'agit de mise à l'abri de courte durée (72 h, 5 jours ou 1 mois) qui débouchent sur une enquête des professionnels de la MECS et ses partenaires. Les suites sont généralement décidées par

l'ASE : judiciarisation, retour en famille, placement administratif, audience du juge pour enfant ou placement provisoire.

- 11 places en accueil pérenne suite à une ordonnance ou un jugement de garde provisoire au titre de l'assistance éducative « Si la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur non émancipé sont en danger » (Art. 775 à 775-8 du Code civil).
- 4 places dédiées aux jeunes majeurs signataires d'un contrat jeune majeur avec les services de l'ASE au sein d'hébergements semi-autonomes.



Atelier éducatif et pédagogique proposé aux jeunes



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Ecrire le projet d'établissement de la MECS (2024-2028)
- Accompagner les équipes dans leur montée en compétences
- Poursuivre la sécurisation des sites (ex : clôtures extérieures)
- Continuer la consolidation de l'accueil de jour

LIEU DE VIE ET D'ACCUEIL (LVA)

Lieu : Tsoundzou II (Mamoudzou)
Ouverture : Juin 2021
Public : Mères mineures et jeunes majeures, avec leurs enfants
Nb bénéficiaires : 16
ETP : 6,5
Financeur : CD



- 7 jeunes mères et 9 enfants en bas-âge accompagnés
- 17 ans d'âge moyen à l'arrivée des mères et 18,1 ans au départ
- 2,1 ans d'âge moyen à l'arrivée des jeunes enfants et 3,1 ans au départ

Le Lieu de Vie et d'Accueil (LVA) est destiné aux mères mineures et jeunes majeures avec leur(s) enfant(s). Il s'agit d'une structure à dimension familiale qui permet un accompagnement global et individualisé de chaque maman et son ou ses enfants. Le fonctionnement du LVA s'appuie sur le quotidien et s'organise avec une équipe pluridisciplinaire relevant du social et du soin.

L'hébergement est proposé aux jeunes mères avec leurs enfants dans un souci de protection morale,

physique, psychologique et affective. Il s'agit d'offrir un accueil lorsqu'une séparation momentanée du milieu familial a été déclarée nécessaire. Le service leur propose de vivre, dans un milieu protégé, une expérience différente qui vise à leur permettre d'accéder à une compréhension et un positionnement personnel vis-à-vis de leur histoire, de reprendre confiance en elles et ainsi que de se réinsérer dans leur famille autant que possible et dans la société en tant qu'individu autonome.



travail sur la socialisation de la petite enfance

ACTIVITE 2022 :

Au-delà des activités quotidiennes d'accompagnement, des actions collectives à visée culturelle, éducative, pédagogique ou récréative sont mises en place les week-ends et durant les vacances scolaires principalement sorties bateau, randonnées, ateliers danse, sensibilisation contraception - sexualité, etc.).

En 2022, le LVA a vécu deux événements majeurs :

- La visite du Ministre de l'Intérieur et des Outre-Mers, Gérald DARMANIN et de la secrétaire d'État chargée

de l'Enfance, Charlotte CAUBEL, le 22 août qui a permis de présenter les enjeux de cette structure sur le territoire, le travail engagé mais aussi les difficultés et les limites aux accompagnements.

- La participation à un documentaire télévisé sur les grossesses précoces à Mayotte, à la fin de l'année, a permis d'aborder des notions telles que l'adaptation de son quotidien ou encore l'estime de soi.



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Ouvrir la seconde antenne du LVA dans le Sud de l'île
- Améliorer la prise en charge et les compétences professionnelles
- Poursuivre l'investissement des lieux (espaces intérieurs et extérieurs)
- Ecrire le projet de service

SERVICE AD'HOC

Lieu : Combani (Tsingoni)
Ouverture : 2010
Public : Mineurs victimes
Nb bénéficiaires : 176
ETP : 2,5
Financeurs : Ministère de la justice (frais de mémoire)



- **148** dossiers traités et 81 dossiers clôturés
- **82** représentations au Tribunal (audiences et auditions)
- **3,2** ans d'accompagnement en moyenne

Le service Ad'Hoc a été créé en 2010 pour répondre à la sollicitation des magistrats dans la représentation en justice des mineurs victimes de tout type d'infractions (atteinte ou agression sexuelle, coups et blessures, viols, reconnaissance frauduleuse, etc.).

En effet, un administrateur Ad'Hoc est nommé lorsque les victimes sont mineures et que leurs parents ou représentants légaux ne défendent pas leurs intérêts soit parce qu'ils ne sont pas en capacité d'assister leur enfant, soit

parce qu'ils ne souhaitent pas engager de poursuites judiciaires à l'encontre de l'auteur (conflits d'intérêt, défaillance, indifférence, etc.).

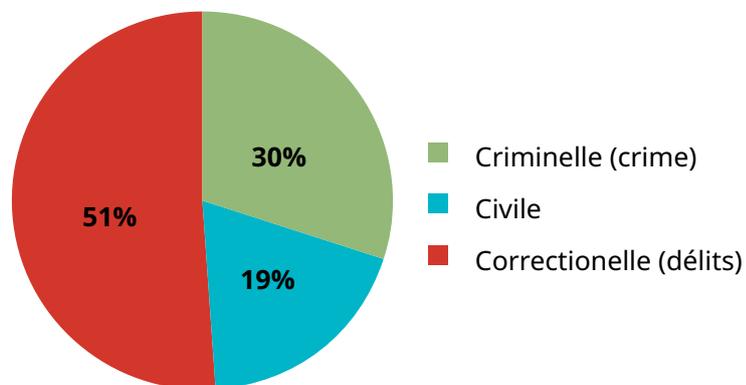
L'administrateur Ad'Hoc exerce les attributions dont sont normalement investis les titulaires de l'autorité parentale, sous la double limite que les décisions soient prises dans l'intérêt du mineur et relèvent de la procédure pour laquelle l'administrateur Ad'Hoc a été désigné.

ACTIVITE 2022 :

Afin d'assurer la représentation des mineurs, les administrateurs Ad Hoc ont mené bon nombre d'activités :

- Visites dans l'environnement familial des mineurs
- Rendez-vous avec les avocats, dans le cadre de la défense
- Accompagnement des jeunes aux auditions à la Gendarmerie ou en commissariat
- Convocations chez le juge mandant et aux audiences

Le développement des partenariats a marqué l'année 2022. L'élargissement du partenariat avec des avocats supplémentaires et de confiance a permis au service d'être présent aux différentes audiences et ainsi défendre les intérêts des mineurs victimes. Par ailleurs, la création d'un partenariat très fonctionnel et de qualité avec la Caisse d'Epargne a facilité l'ouverture et la gestion des comptes des mineurs.



RÉPARTITION PAR TYPE DE PROCÉDURES



LES PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2023 :

- Assurer la fermeture du service prévue au 31/01/2023 due au non-financement
- Maintenir les emplois salariés par des mobilités internes

PERMANENCES SOCIALES AU CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIF (PSCRA)

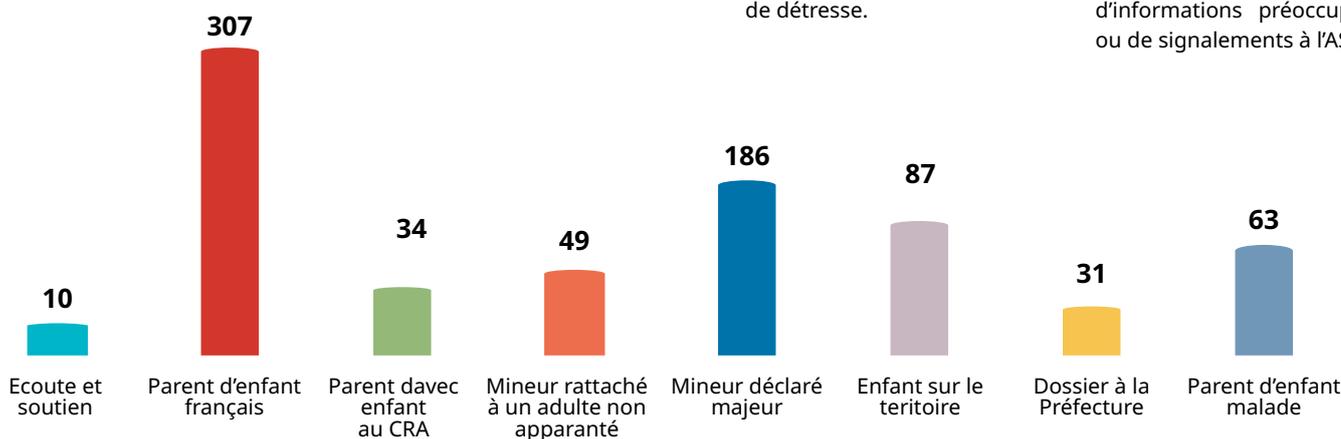
Lieu : Pamandzi
Ouverture : Novembre 2006
Public : Mineurs en rétention au CRA et parents laissant des mineurs sur le territoire, parents d'enfants français
Nb bénéficiaires : 767
ETP : 5,23
Financeur : Préfecture



- **905** enfants signalés seuls sur le territoire dont 211 signalés à l'ASE
- **56,2%** de retrait de rétention des personnes reçues en entretien

Les permanences sociales au Centre de Rétention Administrative (CRA) sont un service de soutien moral et psychologique auprès des personnes sur le point d'être expulsées du territoire. Elles ont pour mission principale de garantir le maintien sur le territoire des personnes ne devant pas être reconduites du fait de leurs situations de droits. Le service propose soutien, écoute, informations et accompagnement aux personnes retenues dans leurs moments de vulnérabilité et de détresse.

L'équipe repère ainsi les mineurs retenus et les accompagne pour prouver leur minorité ou démontrer le rattachement arbitraire à des adultes afin de les remettre à leurs parents ou à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). L'équipe rencontre également toute personne déclarant avoir un ou plusieurs enfants sur le territoire. Cela consiste à vérifier les droits de la personne et à s'assurer que des enfants mineurs ne soient isolés. Si tel est le cas, ils sont signalés par le biais d'informations préoccupantes ou de signalements à l'ASE.



MOTIFS DES PERSONNES REÇUES EN ENTRETIEN

ACTIVITE 2022 :

En 2022, le délai de rétention est réduit ce qui conduit à une baisse du nombre d'entretiens réalisés.

La majorité des entretiens concernent les parents d'enfants français (40%). Ces parents ont des droits pour rester sur le territoire s'ils prouvent la filiation avec l'enfant de nationalité française et la prise en charge de l'enfant depuis sa naissance. La seconde cause d'entretien concerne les mineurs interpellés qui

n'ont pas pu prouver leur minorité lors de l'interpellation (24%). Sur les 767 entretiens réalisés en 2022, 410 situations ont reçu un retrait de rétention soit 56%. 35% des personnes reçues sont reconduites car elles n'ont pas pu prouver de situations de droit qui les autorisent à rester. 2% soit 18 des mineurs rattachés à un adulte sont sortis du CRA et ont été confiés à leurs parents.



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Faire évoluer les horaires et/ou les conditions de travail (ex : logement d'appoint)
- Renforcer la communication sur les missions à l'extérieur du CRA
- Développer les relations partenariales et fidéliser les professionnels

SERVICE D'ÉVALUATION DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (SEMNA)

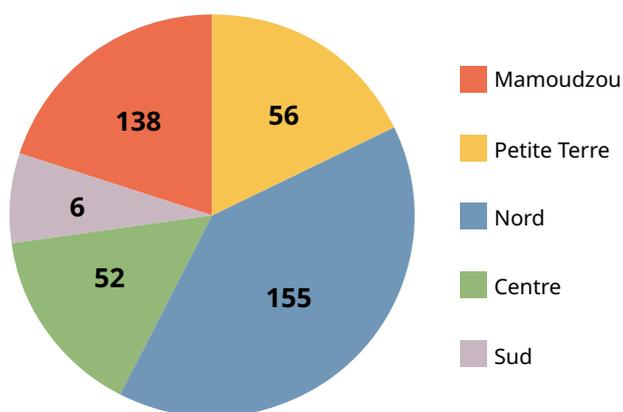
Lieu : Combani (Tsingoni)
Ouverture : Novembre 2007
Public : Mineurs non accompagnés
Nb bénéficiaires : 416
ETP : 8,78
Financeur : CD



- **416** mineurs évalués dans le cadre de 407 dossiers d'évaluation
- Dans **44%** des situations, les mineurs ne sont pas en isolement familial
- **38%** des évaluations réalisées dans le secteur Nord et 34% à Mamoudzou

Le Service d'évaluation des Mineurs Non Accompagnés (MNA) a pour mission le repérage, l'évaluation et le renseignement des situations des mineurs signalés comme MNA sur le territoire de Mayotte dans un délai de 30 jours pour les mineurs qui vivent en famille dite « recueillante » et de 5 jours lorsque les MNA sont placés en urgence dans l'établissement de mise à l'abri (EMA Zawya de Mlezi Maore également). Les travailleurs sociaux évaluent la minorité, l'isolement et le danger des MNA puis préconisent un premier axe d'accompagnement à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) qui

oriente ces situations vers des dispositifs adaptés si besoin. Les travailleurs sociaux sur le terrain évaluent les conditions socio-éducatives des mineurs potentiellement isolés et/ou en danger, signalés par les Informations Préoccupantes (IP). Ils transmettent des rapports d'évaluation en direction de la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP) de l'ASE. Le SEMNA a pris la suite du service d'Enquêtes sociales rapides qui intervenait directement en aval des Permanences sociales au Centre de Rétention Administrative.



NOMBRE D'ÉVALUATION PAR SECTEUR

ACTIVITE 2022 :

En 2022, la mission et les modalités de saisine du service ont fortement évolué. En effet, l'évaluation est dorénavant plus poussée (à la différence des enquêtes rapides) et doit permettre de questionner et comprendre les parcours migratoires et la cohérence du discours et de repérer les personnes ressources sur le territoire afin d'évaluer la minorité, l'isolement et le danger de chaque jeune et de proposer des solutions d'orientation si nécessaire.

Par ailleurs, les situations à évaluer proviennent maintenant exclusivement de la CRIP via des IP alors qu'elles étaient transmises directement par les équipes du CRA avant. Ainsi, des situations ont été signalées par d'autres acteurs associatifs (Apprentis d'Auteuil Mayotte, Solidarité Mayotte, Le Village d'Eva,...) ou encore les Centres Communaux d'Action Sociale ou le Centre hospitalier de Mayotte.



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Développer les actions de communication (portes ouvertes, rencontres partenariales, maraudes,...)
- Stabiliser l'équipe dans ses nouvelles missions d'évaluation et monter les professionnels en compétences
- Développer les liens avec la CRIP pour fluidifier la collaboration et les pratiques communes

ETABLISSEMENT DE MISE A L'ABRI (EMA) ZAWYA

Lieu : Acoua
Ouverture : Juin 2022
Public : Mineurs non accompagnés
Nb bénéficiaires : 136
ETP : 12,78
Financeur : CD



- 74 MNA mis à l'abri en foyer et 62 en famille d'accueil
- 71% déclarent avoir 16 ans et plus
- 58% de garçons et 42% de filles

L'ouverture, courant 2022, de l'Etablissement de Mise à l'Abri (EMA) pour Mineurs Non Accompagnés (MNA), baptisé EMA Zawya, s'inscrit dans le contexte de refonte de la prise en charge des MNA sur le territoire de Mayotte en 2021. Dorénavant, toute personne se déclarant ou étant signalée comme mineure et isolée doit passer par une évaluation de sa situation en faisant l'objet d'une Information Préoccupante (IP) auprès de la Cellule de Recueil d'Information Préoccupante (CRIP) de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). C'est à l'issue de ce signalement ou IP et

suite à une orientation que les jeunes sont hébergés par l'EMA Zawya.

Les jeunes sont pris en charge par l'EMA Zawya le temps d'être évalués par le Service d'évaluation des MNA durant une période de mise à l'abri qui ne peut excéder 23 jours. Deux modalités de prise en charge sont proposées : l'hébergement collectif en foyer de 10 places prioritairement destinées aux adolescents et l'hébergement en famille d'accueil dite « solidaire » avec 20 places pour les enfants entre 0 et 12 ans.



journée d'information à l'occasion de la journée internationale des droits des enfants le 20 novembre

ACTIVITE 2022 :

L'année 2022 a marqué par l'ouverture de l'EMA Zawya, en juin pour l'accueil en familles d'accueil solidaires et en août pour le foyer. Une fois mis à l'abri, les jeunes bénéficient d'une évaluation soignante (infirmière et psychologique) et d'un début d'accompagnement socio-éducatif au moyen d'activités pédagogiques (cours d'apprentissage de base en français, histoire-géographie et mathématiques), sportives, artistiques et ludiques. En 2022, les MNA mis à l'abri ont participé à plusieurs journées thématiques :

- Les Olympiades du Pôle

Jeunesse (journée sportive et culturelle) ;

- La journée internationale des droits de l'enfant (journée d'information et de retrouvailles avec les jeunes hébergés et anciennement mis à l'abri au moyen d'ateliers artistiques et ludiques et de débats avec et entre les jeunes).

Un projet de fresque mural représentant les drapeaux des pays d'où sont originaires les bénéficiaires a débuté en 2022 et sera poursuivi en 2023. De même, un projet de jardin thérapeutique est en cours de création et verra sûrement le jour en 2023.



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Rédiger le projet d'établissement,
- Harmoniser les outils administratifs et pédagogiques
- Développer les compétences en interne (formations) et les partenariats

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS NON ACCOMPAGNES (DAMNA)

- **181** dossiers clôturés et 171 nouveaux dossiers traités
- **43%** des jeunes accompagnés à Mamoudzou et 23% au Nord
- **35** dossiers par travailleur social

ACTIVITE 2022 :

L'activité du DAMNA a baissé de manière significative en 2022 du fait de l'augmentation du nombre de clôtures de dossiers. En accord avec l'ASE, il a en effet été décidé de mettre fin aux prises en charge pour les dossiers qui n'étaient pas passés par l'étape « évaluation » dans le cadre de la refonte du système de prise en charge des MNA afin qu'ils puissent être évalués et orientés vers les services les plus adaptés.

La réorganisation des services MNA fin 2021 a permis de passer de 50 à 35 dossiers par travailleur social en 2022. Cela a contribué à améliorer la qualité de la prise en charge des jeunes et des familles recueillantes (plus de visites à domicile, d'activités collectives,...) et les conditions de travail des professionnels.

En 2022, le DAMNA a poursuivi des actions spécifiques aux besoins de Mayotte tels que les groupes de soutien à la parentalité pour les jeunes filles mères accompagnées.



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Ouvrir une antenne à Mamoudzou pour mieux répondre aux besoins
- Poursuivre la diversification des actions éducatives et la dynamique de formation pour améliorer la qualité de prise en charge
- Faire davantage de liens avec le service de Réunification Familiale

Lieu : Combani
Ouverture : Décembre 2008
Public : Mineurs non accompagnés
Nb bénéficiaires : 318
ETP : 9,93
Financier : CD



Le Dispositif d'accompagnement des mineurs non accompagnés (DAMNA) soutient et accompagne les tiers accueillants les mineurs isolés sur le territoire. A l'origine dénommé DAMSI puis AcMO et SAMIF, ce dispositif a été créé en réponse au besoin de protection (lois de Protection de l'enfance, Convention internationale des droits des enfants) des nombreux mineurs sans représentants légaux sur le territoire. L'accompagnement proposé par le DAMNA s'inscrit dans

une durée de 12 mois, dans l'attente d'un rétablissement de l'autorité parentale. Il s'agit plus précisément d'un soutien socio-éducatif individualisé, ponctuel et global dans tous les domaines de la vie quotidienne du mineur et de la famille « recueillante » (scolarisation, santé, accès aux droits, développement psycho-éducatif, loisirs, besoins primaires...) au moyen de visites à domicile, d'accompagnement dans les démarches administratives, d'aides matérielles, etc.



participation des jeunes aux olympiades à Acoua

REUNIFICATION FAMILIALE

Lieu : Combani (Tsingoni)
Ouverture : Janvier 2022
Public : mineurs non accompagnés
Nb bénéficiaires : 8
ETP : 2,7
Financeur : Préfecture



- 54 dossiers instruits
- 22 mineurs répondant aux critères (déscolarisation, errance, négligence...)
- 8 mineurs avec le consentement des parents dont 6 retournés ou en attente de l'être

Un dispositif d'aide au retour avait été mis en place par l'association entre 2014 et 2016 et avait dû s'arrêter en raison d'un regain de tensions entre Mayotte et les Comores et du manque d'institutionnalisation du dispositif. Dans le cadre de la refonte de la prise en charge des mineurs non accompagnés (MNA), un nouveau projet de réunification familiale a été proposé par Mlezi Maore au Conseil départemental. Ce projet met l'accent sur l'institutionnalisation du dispositif et

le suivi sanitaire, social et éducatif des enfants retournés auprès de leur famille. Pour ce faire, les objectifs du service de Réunification familiale sont de :-

- Mettre un terme aux souffrances liées à la séparation et à l'isolement des mineurs à Mayotte ;
- Permettre le retour à l'unité familiale aux Comores et à Madagascar ;
- Permettre aux familles de retrouver leurs enfants et de construire leur projet de vie dans leurs îles.



retrouvailles émouvantes entre une mère et sa fille

ACTIVITE 2022 :

En 2022, dans le cadre de l'ouverture du service de Réunification familiale, des critères de repérage des MNA et d'évaluation des projets de retour ont été mis en place (ex : déscolarisation ou non scolarisation, souffrances liées à l'éloignement, absence d'évolution malgré l'accompagnement à Mayotte, etc.).

Un diagnostic social de terrain a ensuite été réalisé afin de montrer la réalité de la vie des jeunes à leur famille respective. Ceci a permis aux parents d'avoir régulièrement des informations sur le contexte réel de vie des mineurs

et leur évolution sociale sur le territoire français. Des professionnelles du service sont allées rencontrer des familles aux Comores afin de mieux comprendre les situations (causes de la séparation, conditions de vie, projet familial). Lorsque le retour est possible, les démarches sont effectuées auprès du Tribunal et de la Préfecture et les enfants sont accompagnés par le service dans leur famille.

Fin 2022, deux retours en famille avait pu avoir lieu mais 5 autres départs étaient prévus (dossiers finalisés) pour début 2023.



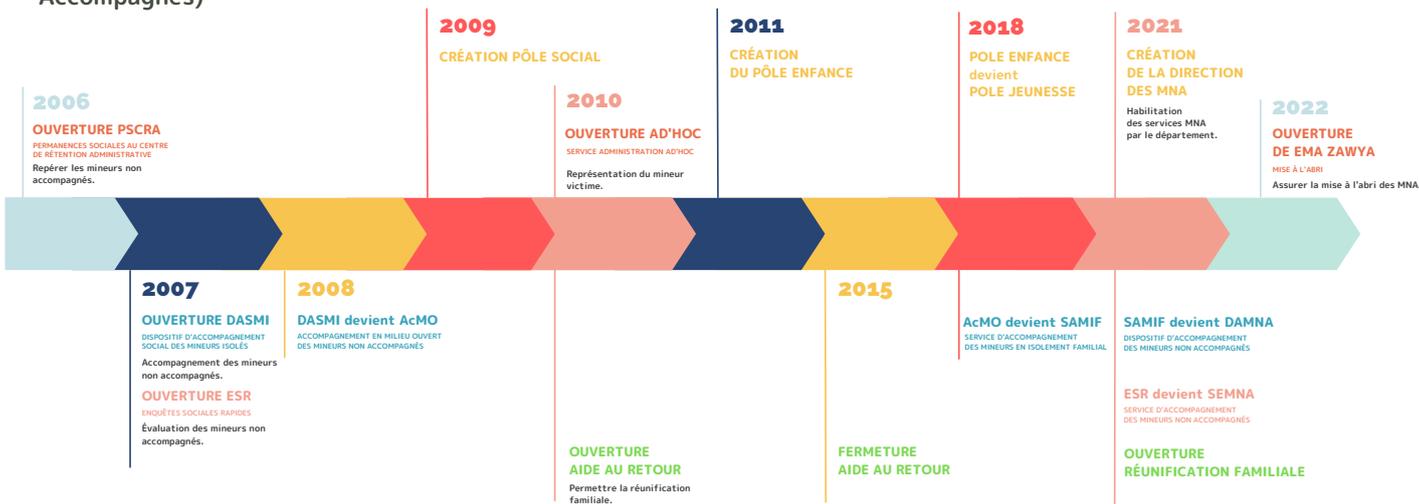
LES PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2023 :

- Maintenir et renforcer les liens avec les partenaires aux Comores
- Repérer davantage de jeunes et continuer la communication sur le projet
- Pérenniser les financements pour permettre de recruter le reste de l'équipe

LES MINEURS NON ACCOMPAGNES

Depuis 2006, Mlezi Maore est engagée autour des questions des mineurs non accompagnés. En 2021 est créée une direction dédiée. Elle rassemble aujourd'hui 6 services sur le territoire.

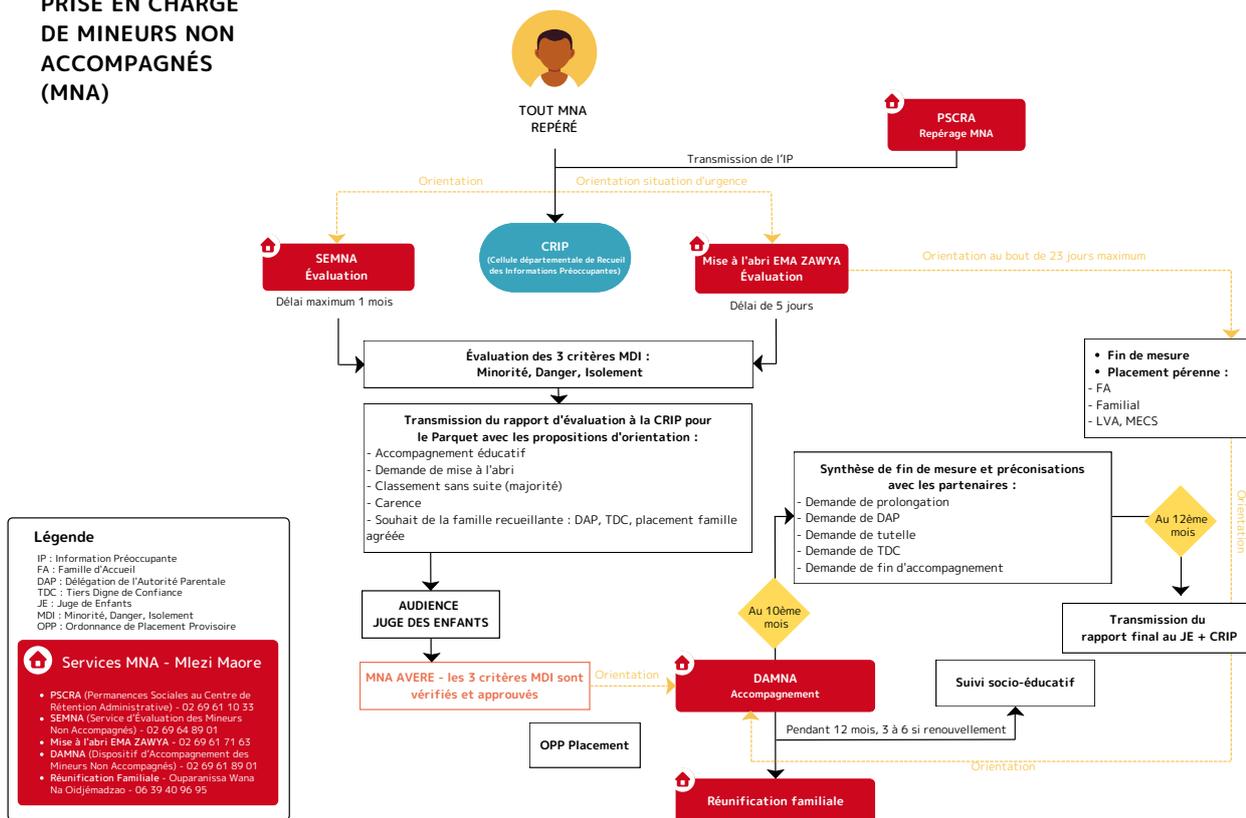
HISTORIQUE DES SERVICES MNA (Mineurs Non Accompagnés)



Ces dispositifs sont complémentaires et permettent d'évaluer les situations des mineurs, de les accompagner et de les mettre à l'abri pour éviter leur mise en danger du fait de l'absence de leurs représentants légaux.

Le lien entre tous ces services permet de trouver la réponse la plus appropriée aux besoins des mineurs.

PROCÉDURE DE PRISE EN CHARGE DE MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (MNA)



Légende

IP : Information Préoccupante
FA : Famille d'Accueil
DAP : Délégation de l'Autorité Parentale
TDC : Tiers Digne de Confiance
JE : Juge de Enfants
MDI : Minorité, Danger, Isolement
OPP : Ordonnance de Placement Provisoire

Services MNA - Mlezi Maore

- PSCRA (Permanences Sociales au Centre de Retention Administrative) - 02 69 61 10 53
- SEMNA (Service d'Évaluation des Mineurs Non Accompagnés) - 02 69 64 89 01
- Mise à l'abri EMA ZAWYA - 02 69 61 71 65
- DAMNA (Dispositif d'Accompagnement des Mineurs Non Accompagnés) - 02 69 61 89 01
- Réunification Familiale - Ouparissisa Wana Na Didjémadzao - 06 39 40 96 95

PÔLE HANDICAP



**Ecouter et prendre
soin des personnes en
situation d'handicap.**

Christophe CLERISSY
Directeur Pôle Handicap



135

ETP



10

Établissements et services



670

bénéficiaires accompagnés et suivis



Le Pôle Handicap propose des soins et des aides aux personnes en situation d'handicap ou en phase de diagnostic. Les missions sont d'accueillir, d'accompagner les personnes en situation d'handicap et leurs familles, de lutter contre les préjugés et de faire la promotion d'une société plus inclusive à Mayotte.

LE POLE HANDICAP SE COMPOSE :

- d'établissements pour enfants
- de services pour adultes

QUE RETENIR DE CETTE ANNÉE 2022

- Ouverture d'un nouveau site d'intervention précoce : CAMSP Imida
- Lancement d'une nouvelle offre de prestations : DIME à Kangani
- Formalisation de la démarche d'amélioration continue de la qualité

ET EN 2023 ?

Trois enjeux pour le pôle Handicap, en 2023 :

- > réussir le développement de la plateforme dédiée aux troubles du neurodéveloppement
- > prévenir les ruptures de parcours des usagers en développant l'inclusion
- > formaliser le projet stratégique du pôle



GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE (GEM)

Lieu : Combani (Tsingoni)
Ouverture : Février 2020
Public : personnes adultes en souffrance psychique et ou en isolement
Nb bénéficiaires : 35
ETP : 1,20
Financeur : ARS



- **32** Ateliers numérique
- **48** Ateliers lecture-écriture
- **48** Activités physiques

Le Groupe d'Entraide Mutuelle est introduit par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Il s'agit d'un dispositif qui accompagne les personnes en grande fragilité psychique, vers l'insertion sociale et participe à la lutte contre l'isolement. Pour son fonctionnement, le GEM repose sur la « pair-aidance ». Il regroupe des personnes ayant des difficultés

communes et facilite le lien social, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du GEM. Il s'agit d'un espace au sein duquel chaque membre est acteur du projet de service. Les principes de libre adhésion, de non jugement, de non-discrimination font partie intégrante du projet, ainsi chaque membre peut participer à un projet en fonction de son envie de s'investir et de partager son expérience avec les autres membres.



matinée de sensibilisation le 15 octobre à l'occasion de la semaine d'information sur la santé mentale

ACTIVITÉS 2022

Le GEM a démarré l'année 2022 avec 20 adhérents. Au 31 décembre 2022, il comptabilise 15 membres supplémentaires, soit un total de 35 adhérents. La plupart des adhérents sont des habitants de la commune de Tsingoni, voire particulièrement du village de Combani. Cela facilite donc leur fréquentation dans les locaux et leur mobilisation dans les diverses activités :

- Atelier numérique
- Atelier lecture-écriture
- Activités sportives
- Activité jardinage
- Groupe d'expression et de partage d'expérience
- Jeux de société
- Couture

De manière générale en 2022, tous les bénéficiaires sont très impliqués et s'inscrivent dans une démarche participative dès lors qu'un événement de grande ampleur est à préparer.



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Poursuivre les actions de communication
- Acquérir un moyen de locomotion
- Réaliser des sessions de formation et sensibilisation

RÉSIDENCE ACCUEIL

Lieu : Mamoudzou, Dombeni
Ouverture : Novembre 2019
Public : Personnes avec des troubles psychiques stabilisés et en situation d'exclusion
Nb bénéficiaires : 9
ETP : 2,85
Financeurs : DEETS, ARS, CD



- Nombre de places occupées multiplié par **3** par rapport à 2021
- **4** résidents à Mamoudzou
- **5** résidents à Dombeni

La Résidence Accueil est un service d'hébergement et d'accompagnement pour les personnes en grande exclusion, et/ou avec des troubles psychiques suffisamment stabilisés pour respecter et bénéficier des règles de vie collectives et vivre en logement autonome. L'accompagnement des bénéficiaires garantit l'accès aux soins et le suivi, ainsi que l'accès à des activités de tout type.

Les différentes actions menées à la Résidence Accueil participent à faire émerger l'expression individuelle dans un cadre collectif et bienveillant, favorisant ainsi le lien social. Cela est principalement important pour des résidents n'ayant pas d'activités à l'extérieur de la Résidence Accueil. Les logements sont répartis par secteur géographique et offrent une capacité totale de 12 places.

ACTIVITÉS 2022

En 2022, le service s'est développé grâce au renforcement en moyens humains (hôtes et travailleuse sociale) et par le développement en moyens matériels qui ont permis plus d'actions de sensibilisation auprès des acteurs.

L'augmentation des capacités d'accueil a été difficile par la rareté des locaux adaptés dans les zones urbaines accessibles aux services publics (Mamoudzou, Dombeni, Combani). De ce fait la Résidence Accueil a privilégié les accueils sur des sites en diffus sur un périmètre allant de Mamoudzou à Dombeni en passant par Combani.

Au dernier trimestre de l'année, un nouveau site a été identifié pour accueillir 4 personnes supplémentaires.



Préparation d'un repas de partage avec les résidents



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Favoriser le travail en réseau avec les bailleurs sociaux
- Renforcer la communication à destination des partenaires
- Acquérir un moyen de locomotion
- Poursuivre l'ouverture de nouvelles places

CENTRE D'ACTION MÉDICO- SOCIAL PRÉCOCE (CAMSP)

CHIFFRES

CAMSP TANAFUO

- **38** enfants en file active et pour l'année 2022,
- **36** nouveaux dossiers ont été ouverts à la MDPH

CAMSP IMIDA

- ouvert en décembre 2022, le CAMSP a déjà permis d'accueillir **5** enfants

CAMSP MAECHA

- **5038** actes enregistrés pour 100 jeunes
- **42** enfants ont été scolarisés

.....
Lieu : CAMSP Maecha : Mamoudzou / CAMSP Tanafou : Mtsangamouji / CAMSP Imida : Chirongui
Ouverture : CAMSP Maecha : Aout 2015 / CAMSP Tanafou : Septembre 2019 / CAMSP Imida : Décembre 2022
Public : Enfant de moins de 6 ans présentant un retard de développement et/ou handicap
Nb bénéficiaires : CAMSP Maecha : 100 / CAMSP Tanafou : 38 / CAMSP Imida : 5
ETP : CAMSP Maecha : 9.66 / CAMSP Tanafou : / 4.58 / CAMSP Imida : 0.81
Financeurs : ARS et CD
.....



Le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) est une structure qui a pour mission de diagnostiquer et d'accompagner précocement et de manière pluridisciplinaire les enfants de 0 à 6 ans en situation de handicap, dans l'objectif de favoriser leur développement moteur, langagier, psycho-social, leur bien-être et leur inclusion dans la société.

Définir au plutôt une prise en

charge adaptée pour un enfant en situation de handicap permet de limiter les risques de sur-handicap et de chronicisation de certains éléments (déformations liées à des troubles moteurs, troubles du comportements associés, etc). Un accompagnement personnalisé est élaboré afin de les aider à développer leur autonomie et leurs compétences de communication.

ACTIVITÉS 2022 :

CAMSP TANAFUO

Pour 2022, ce sont 38 bénéficiaires que nous avons accueillis et parmi eux, 7 jeunes ont été reçus pour la première fois par l'équipe du CAMSP TANAFUO et 6 jeunes ont quitté le dispositif du fait de leur âge (6 ans et plus). L'atout principal est le renforcement humain effectué dans l'année avec notamment les arrivées consécutives de la psychologue, de la psychomotricienne, de l'assistante de service sociale, de l'EJE ou encore de l'infirmière.

CAMSP MAECHA

Sur la courte période d'ouverture en 2022, ce sont 20 jeunes que nous avons contactés pour préparer leur admission au CAMSP

IMIDA et parmi lesquels, 5 jeunes ont pu bénéficier de suivi dont 4 jeunes faisant l'objet de transfert depuis le CAMSP MAECHA du fait de leur zone géographique d'habitation à proximité du centre sud.

L'un des points forts de l'équipe CAMSP MAECHA a été les activités réalisées pour favoriser une dynamique psychosociale qui aura une influence sur l'estime de soi individuelle :

- Un groupe repas thérapeutique ;
- Un groupe massage;
- Un groupe sport adapté ;
- Un groupe médiation équine ;
- Un groupe motricité fine ;
- Un groupe parole;
- Un groupe hydrothérapie;
- Un groupe fratrie.



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Mettre en place un Conseil à la Vie Sociale
- Créer un partenariat pour le transport du public
- Renforcer la communication auprès des publics
- Consolider les liens avec les autres ESMS de Mlezi Maore comme la plateforme TSA-TND

DISPOSITIF INNOVANT D'ACCOMPAGNEMENT TEMPORAIRE (DIAT)*

***PARTENARIAT AVEC L'ADPEP 976**

- **29** jeunes au DIAT Tsoudzou
- **16** jeunes au DIAT Mtsangamboua
- **210** jours d'ouverture en 2022

ACTIVITÉS 2022

Au DIAT, en 2022, un accompagnement de qualité a été offert avec des prestations socio-éducatives adaptées à chaque enfant.

Un service de transport a été instauré pour les jeunes.

En 2022, les temps d'accueils sont optimisés avec deux groupes de jeunes par jour.

Deux réunions avec les familles ont été organisées (pour annoncer la future organisation du DIAT et pour distribuer les bulletins des jeunes).

Lieu : Mamoudzou et Bandraboua
Année d'ouverture : Novembre 2015
Public cible : Les enfants et les jeunes de 12 à 16 ans déficients intellectuels ou porteurs ou non de Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA)
Nb bénéficiaires : 45
Nb ETP : 8,06
Financier : ARS



Le DIAT permet l'accueil de 60 enfants et adolescents âgés de 12 à 16 ans en situation de handicap, orientés en Institut Médico-Éducatif (IME), en attente de place.

En plus d'une scolarisation adaptée, le dispositif propose un accompagnement médico-social pour permettre de soutenir les parents en leur procurant des moments de répit. Sa mission est d'accompagner de manière séquentielle et temporaire des enfants et des jeunes porteurs de handicap. Les supports d'activités sont essentiellement

éducatifs et pédagogiques et un suivi psychologique est effectué. De manière générale, le DIAT propose un accompagnement global à travers trois grands types de prestations directement liées à la nomenclature SERAFIN-PH :

- Prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles ;
- Prestations en matière d'autonomie ;
- Prestations pour la participation sociale



Sortie découverte avec les jeunes du DIAT



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Élargir la tranche d'âge (au lieu de 12 à 16 ans, autoriser dès l'âge de 6 ans jusqu'à 20 ans comme en IME.)
- Harmoniser les différents outils de suivi des jeunes
- Modifier l'organisation de prise en charge, accueillir plus de bénéficiaires et proposer davantage de prestation pour les jeunes

INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF (IME) (ARC-EN-CIEL)

Lieu : Dzoumogné (Bandraboua), Combani (Tsingoni), Chirongui, Tsoundzou (Mamoudzou) et Pamandzi
Ouverture : Octobre 2002
Public : Enfants et jeunes porteurs de handicap de 6 à 20 ans
Nb bénéficiaires : 141
ETP : 46,53
Financeur : ARS



- **93** places réparties sur l'ensemble du territoire
- **7** places pour les enfants présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA)
- **26%** d'augmentation du taux d'occupation entre 2021 et 2022



participation à la journée mondiale du handicap organisée par le CCAS de Mamoudzou en décembre

L'Institut Médico-Educatif (IME) Arc en Ciel a pour mission principale d'accueillir des enfants et des adolescents en situation de handicap. Il est composé de plusieurs unités constituées d'équipes pluridisciplinaires réparties sur l'ensemble du territoire. Toutes s'adressent aux jeunes de six à vingt ans orientés par la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH) et porteurs d'un handicap moteur, mental, cognitif, psychique ou d'un polyhandicap. Cette structure a pour objectif de fournir un

accompagnement global avec un accès aux soins, une rééducation adaptée et des ateliers éducatifs personnalisés.

En considérant les aspects psychologiques et psychopathologiques associés aux déficiences des jeunes, l'IME apporte tous les outils et techniques de rééducation pour aider les enfants à atteindre leur plein potentiel.

L'Unité TSA quant à elle s'adresse particulièrement aux enfants et adolescents porteurs de troubles autistiques.

ACTIVITÉS 2022

Les démarches de conventions mises en places ou réactivées en 2022 :

- Le centre équestre « Lagon Equitation »
- Le « cercle des nageurs de Mayotte »
- La Mission Locale d'Insertion de Petite-Terre
- La boulangerie au saveur du bon pain à Petite-Terre
- Le restaurant RAMA
- Le restaurant Loulou barquette
- Le club de rugby de Mamoudzou
- L'Association Mangrove Environnement à Tsimkoura
- Le restaurant MRONIMAMI à Chirongui
- La société de transport M'COLO
- L'Association N.A.G.E. médiation aquatique et initiation à la nage



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Mettre en place un logiciel de gestion des dossiers usagers informatisés
- Acquérir des ordinateurs pédagogiques avec le logiciel CREADOC pour faciliter la concentration des enfants
- Structurer le projet de soins du service avec l'équipe médicale
- Mettre en place le projet « Plan d'accompagnement des 14 / 21 ans »

SERVICE D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE ET DE SOINS À DOMICILE (SESSAD MOINANDZIA)

- 19 jeunes accompagnés diplômés
- 34 entrées et 33 sorties au cours de l'année
- 40% des jeunes accompagnés ont entre 12 et 16 ans
- 35% des jeunes accompagnés ont entre 6 et 12 ans

ACTIVITÉS 2022

Différentes activités ont été réalisées par le SESSAD :

Atelier cuisine : activité hebdomadaire collective dans le but d'élaborer des recettes, savoir suivre des consignes, également de gagner en autonomie, de savoir travailler en collectif et d'acquérir les codes sociaux.

Atelier natation : activité collective ou individuelle permettant de travailler la gestion des émotions, les déplacements et l'apprentissage de la nage. Le respect des consignes et des codes sociaux est un apport aussi dans cette activité.

Atelier hygiène et hygiène corporelle : activité individuelle dans le but de gagner en autonomie dans les tâches du quotidien (se laver, se coiffer, prendre soin de soi, connaître son corps et ses cycles de menstruation, ainsi que comment rester propre durant cette période ...)

Atelier couture : L'objectif est de travailler la motricité fine, le visuel et confectionner son propre kimono. Cet atelier a permis de développer la créativité, de favoriser l'expression de soi, mobiliser les capacités d'attention et de concentration des jeunes.

Lieu : Tsoundzou (Mamoudzou), Dzoumogné (Bandraboua), Combani (Tsingoni), Chirongui et Labattoir

Ouverture : 2012

Public : enfants et jeunes porteurs de handicap de 6 à 20 ans

Nb bénéficiaires : 206

ETP : 35,09

Financeur : ARS



Le Service d'Éducation spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD) offre un soutien spécialisé aux enfants et adolescents et une assistance aux familles en accompagnant les enfants et les adolescents atteints de déficiences intellectuelles, motrices ou auditives. Il est constitué d'une équipe pluridisciplinaire qui favorise

l'autonomie des jeunes par un accompagnement médical, paramédical, psychologique, éducatif, pédagogique et l'inclusion scolaire. Les interventions peuvent avoir lieu à domicile, à l'école, en crèche et dans les locaux du SESSAD. Le SESSAD peut prendre en charge les enfants de zéro à vingt ans.



atelier autour de l'expression de soi



PERSPECTIVE POUR 2023 :

- Mettre en place un logiciel de gestion des dossiers usagers informatisés
- Structurer le projet de soins du service avec l'équipe médicale
- Mettre en place le projet « Plan d'accompagnement des 14 / 21 ans »

DISPOSITIF INTEGRE MEDICO- EDUCATIF (DIME)

Lieu : Kangani, Koungou
Ouverture : Décembre 2022
Public : Enfants/jeunes de 6 à 20 ans porteurs d'un trouble du développement intellectuel, d'un trouble du spectre de l'autisme et de troubles associés, selon notification MDPH
Nb bénéficiaires : 17
Financier : ARS



- IME : **110** journées
- SESSAD : **21** actes en décembre
- **13** ans de moyenne d'âge

Le DIME constitue un renforcement dans le dispositif d'accompagnement et de soutien des enfants et adolescents en situation de handicap. Ce dispositif intégré permet de faciliter les parcours des enfants et des jeunes entre les différentes modalités d'accompagnement, en limitant les recours à la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) et en permettant ainsi une meilleure adaptation à leurs besoins. Ce dispositif intégré vise

à mettre en synergie et à disposition des enfants et jeunes accueillis, des modalités flexibles d'accompagnement afin de répondre au plus proche des besoins des jeunes en situation de handicap.

Dans cette dynamique, le dispositif intégré IME-SESSAD offrira la possibilité au jeune de dépendre de l'IME ou du SESSAD en fonction de ses besoins et souhaits et de pouvoir changer de type d'accompagnement en fonction de ses évolutions. La prise en charge sera donc « sur mesure ».

ACTIVITÉS 2022

2022 a été marqué par l'ouverture du DIME. À partir du mois d'août, 3 personnes ont été recrutées et les locaux ont été aménagés. Par la suite, des visites à domicile ont eu lieu chez les bénéficiaires afin de procéder aux admissions.

Fin octobre, la visite de conformité a été réalisée.

En décembre, l'autorisation d'ouverture de l'ARS lance l'activité et 17 jeunes ont pu bénéficier d'ateliers de cuisine, de jardinage, de musique, etc.

Depuis, un travail d'accompagnement à la parentalité est mis en place au sein du DIME pour associer les parents au travail mené auprès de leur enfant et les inviter à s'investir dans leur rôle et dans leur fonction.



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Réaliser des sessions de formation des professionnels
- Consolider les procédures
- Poursuivre les recrutements
- Organiser des temps d'accueils partiels

DISPOSITIF INTÉGRÉ THÉRAPEUTIQUE EDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE (DITEP MAR'YLANG)

- 2 jeunes ont pu bénéficier d'une modification de l'accompagnement
- 35 jeunes en file active contre 31 en 2021

ACTIVITÉS 2022

En 2021, le DITEP enregistrait 31 jeunes dans sa file active alors qu'en 2022 ce chiffre est passé à 35 jeunes dans la file active.

2 jeunes ont changé de modalité d'accompagnement pour l'année 2022, passant d'un régime à un autre. Les changements de régime voient en premier lieu des constats et analyses démontrant que la modalité d'accompagnement ne correspond plus aux besoins et problématiques du jeune. Les deux changements de régime ici ont été vécus comme une évolution positive par les jeunes concernés.

Le DITEP poursuit sa politique d'inclusion scolaire dans un rapprochement plus étroit avec les établissements scolaires. Il s'agit en ce sens de pérenniser le partenariat actuel et d'en développer de nouveau.

Une mission médicale a eu lieu en novembre 2022 avec l'intervention d'un médecin pédopsychiatre sur les établissements et services du pôle handicap.

Lieu : Kahani (Ouangani)
Ouverture : Janvier 2013
Public : Jeunes de 6 à 18 ans souffrant de difficultés psychologiques
Nb bénéficiaires : 35
ETP : 17,88
Financeurs : ARS et CSSM



Le Dispositif intégré thérapeutique Educatif et Pédagogique (DITEP) permet à des enfants, adolescents âgés de 6 à 18 ans souffrant de difficultés psychologiques de bénéficier de différentes modalités d'accompagnement allant du SESSAD à un accueil à temps plein. Le dispositif permet également de proposer un hébergement en internat à certains jeunes et ce, en fonction des orientations de leur projet personnalisé.

Ces jeunes, enfants et adolescents se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement personnalisé. Cette approche interdisciplinaire constitue une des spécificités des DITEP, s'articulant autour de trois dimensions : éducative, thérapeutique et pédagogique.



Réalisation par les jeunes d'une fresque avec un intervenant plasticien



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Consolider les liens avec la MDPH
- Déménager et élaborer un projet stratégique
- Renforcer les actions de communication
- Appuyer la création d'un Conseil à la Vie Sociale

UNITE D'ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE AUTISME (UEEA)

- **15** réunions partenariales
- **4** enfants accompagnés sur les temps de cantine
- **4** jours de formation des professionnels aux TSA



séance sur la remédiation cognitive

Lieu : Tsingoni
Ouverture : Novembre 2021
Public : enfants avec TSA
ETP : 1,70
Nombre bénéficiaires : 7
Financier : ARS



L'Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme vise l'inclusion scolaire des enfants avec Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) en milieu ordinaire. L'UEEA offre à chaque enfant un accompagnement adapté et individualisé pour développer ses capacités d'apprentissage et d'intégration.

Les UEEA concernent des élèves disposant d'un diagnostic d'autisme, n'ayant pas acquis suffisamment d'autonomie, de langage et/ou qui présentent à un moment de leurs parcours des difficultés substantielles dans leurs relations sociales, de communication, de comportement et de centres d'intérêt.

Elle propose un accompagnement basé sur les principes de l'éducation structurée et des méthodes cognito-comportementales et développementales. Parallèlement aux temps de travail au sein de leur classe, les élèves évoluant en UEEA peuvent bénéficier d'un temps d'inclusion au sein des classes ordinaires de l'école. Elle offre à chaque enfant un accompagnement précoce et individualisé en lien avec le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) et le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) pour développer leurs capacités d'apprentissage et l'intégration.

Pour favoriser l'inclusion scolaire des enfants avec TSA, le projet pédagogique se concentre sur 3 axes : l'amélioration du langage, l'apprentissage de la vie à l'école, le développement de l'activité artistique.

ACTIVITÉS EN 2022

L'équipe est motivée, les formations sur les postes permettent la prise de confiance. Au début, face aux troubles des comportements, les professionnels se sont sentis en difficulté. Aujourd'hui, grâce à la formation et à la supervision, ils améliorent la qualité de leurs accompagnements.

Une réunion a eu lieu à la rentrée, avec le Conseil Départemental et l'enseignant référent de secteur pour trouver des solutions adaptées. Une réorganisation de la salle a été envisagée pour permettre des retours au calme dans un espace de retrait.



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Réaménager la salle de classe
- Mettre en place une supervision en présentiel uniquement
- Proposer un questionnaire de satisfaction annuel aux familles
- Ouvrir une UEEA à Pamandzi

LE PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DES 14 - 21 ANS EN SITUATION D'HANDICAP

Le plan d'accompagnement 14-21 ans a pour objectif d'anticiper la rupture de l'accompagnement et de lutter contre le chômage et l'exclusion sociale des personnes en situation de handicap à Mayotte par la mise en place des prestations en faveur de l'autonomie et de la participation sociale.

Le plan d'accompagnement doit permettre de mettre en place des parcours personnalisés pour les adolescents accompagnés grâce au déploiement d'outils pour nos professionnels, sous la forme d'un catalogue de prestations et d'outils mobilisables. Notre stratégie d'accompagnement se construit autour de deux parcours avec un tronc commun sur l'autonomie :

- Le parcours d'insertion professionnelle
- Le parcours de participation sociale.

PLAN D'ACCOMPAGNEMENT 14-21 DES PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP

selon la nomenclature SERAFIN-PH*

*C'est quoi la nomenclature Serafin-PH ?

Les nomenclatures SERAFIN-PH permettent de disposer d'un langage commun à tous les acteurs pour identifier les besoins des personnes en situation de handicap et les prestations pour y répondre.

Le jeune
et sa famille au
de son
accompagnement.



PÔLE SOLIDARITÉS



Travailler aux enjeux essentiels et primordiaux du logement grâce à un accompagnement des personnes les plus précaires et les plus vulnérables.

Jocelyne LARUE-JOACHIM
Directrice Pôle Solidarités



Depuis 2010, la mission du Pôle Solidarités est d'accompagner tous les publics en situation de précarité et de vulnérabilité, ainsi que leurs proches par des actions d'information et d'accompagnement notamment concernant les démarches administratives et l'accès aux droits.

49

ETP



12

Établissements et services



1803

personnes accompagnées et suivies



2130

publics informés et sensibilisés



L'intervention du pôle porte sur :

- l'hébergement d'urgence et d'insertion
- l'accompagnement au logement social
- les droits des femmes, les relations conjugales et sexuelles
- la parentalité et la vie familiale.

QUE RETENIR DE CETTE ANNÉE 2022 ?

- Agrément et ouverture de l'Espace rencontre Parent-Enfant à Doujani.
- Participation à une formation avec l'ensemble des ISCG au niveau Nationale (ANISCG).
- Organisation d'une semaine de prévention et d'information dans le cadre de la journée mondiale de la contraception.
- Opération de lutte contre l'habitat indigne et de relogement de grande ampleur

ET EN 2023 ?

- > Stabiliser et consolider les dispositifs existants pour acter leur pérennisation
- > Maintenir voire augmenter les financements pour renforcer les ressources humaines
- > Poursuivre la démarche qualité, le suivi des DUERP et la QVT
- > Structurer et organiser le pôle



SERVICE MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS (SMJPM)

- **32** nouvelles mesures
- **18%** d'augmentation de l'activité
- **50%** des mesures sont des tutelles



*Récupération de documents
d'un membre de famille d'une
personne prise en charge
dans les locaux du SMJPM*

Lieu : Mamoudzou
Ouverture : 2010
Public : Personnes protégées (sauvegarde de justice, curatelle ou tutelle)
Nb bénéficiaires : 172
ETP : 6,25
Financeurs : DEETS et CD



Le service mandataire judiciaire à la protection des majeurs (SMJPM) accompagne des personnes dans l'impossibilité de pourvoir seules à leurs intérêts en raison d'une altération médicalement constatée, de leurs facultés mentales et/ou physiques de nature à empêcher l'expression de leur volonté. Ces personnes ont besoin d'être protégées d'éventuels abus ou de dommages qu'elles pourraient causer à leurs biens.

Le service a été d'abord habilité à titre expérimental en 2010 pour l'exercice des mesures de

protection (sauvegarde de justice, curatelle et tutelle). En 2016, fort de son expérience, il a obtenu une autorisation d'exercice pour une durée de 15 ans. Compte tenu de son activité croissante, le SMJPM a bénéficié en 2018 d'une extension pour gérer jusqu'à 262 mesures.

Les missions du SMJPM sont multiples et vont de l'information sur les différentes démarches au soutien et conseil dans les projets des bénéficiaires (accompagnement global de la personne protégée).

ACTIVITÉS 2022

Le SMJPM propose un accompagnement individuel et personnalisé selon le projet de vie de la personne prise en charge :

- Visites à domicile et entretiens
- Accompagnement en gestion budgétaire
- Représentation ou assistance lors d'audiences et dans les actes de la vie civile
- Soutien dans les démarches administratives.

L'année 2022 a été marquée par une hausse de l'activité (32 nouvelles mesures) et la modification des secteurs d'intervention. La hausse de l'activité est principalement due à une collaboration plus étroite avec le service tutélaire du Tribunal judiciaire.

Par ailleurs, le service n'intervient plus sur toute l'île mais à Mamoudzou, au Nord et au Sud. Les secteurs Centre et Petit-Terre sont maintenant affectés au SMJPM de l'Union départementale des associations familiales (UDAF).



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Déployer le logiciel de gestion UNIT-MAGIS et former les salariés à son utilisation
- Renforcer les ressources humaines pour permettre une meilleure qualité de prise en charge
- Développer les actions de communication (interventions radio, forums, etc.)

INFORMATION ET SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX (ISTF)

Lieu : Mamoudzou
Ouverture : 2017
Public : Tuteurs familiaux
Nb bénéficiaires : 57
ETP : 0,5
Financier : DEETS



- 22 visites à domicile
- 5 actions collectives
- 52 permanences physiques réalisées

La loi du 5 mars 2007 a réformé le champ de la protection des majeurs vulnérables vers l'affirmation de la priorité familiale dans l'exercice des mesures de protection à l'égard des personnes protégées. Sur le territoire de Mayotte, deux tiers des mesures ouvertes font l'objet d'une désignation d'un tuteur familial. Deux opérateurs assurent les missions d'ISTF sur le territoire : l'UDAF et Mlezi Maore.

Le dispositif ISTF a pour missions de :

- Orienter et informer toutes les personnes confrontées à la protection légale d'un proche âgé, handicapé ou malade, ou celles soucieuses d'anticiper leur avenir
- Former, accompagner et soutenir les tuteurs familiaux en exercice et nouvellement désignés afin de les aider à assumer leurs responsabilités dans les meilleures conditions.

ACTIVITÉS 2022

L'accompagnement proposé repose sur deux type d'interventions :

- **Individuelle** : pour répondre aux difficultés personnelles dans le respect de la confidentialité. Cela permet aussi de prendre plus de temps avec une personne et lui donner toutes les explications et informations adaptées à sa situation.
- **Collective** : pour les formations et pour apporter une réponse aux problématiques communes. Par la même occasion, cela favorise la création de lien, d'effet de groupe et une cohésion par le partage d'expérience personnelle.

Avec le concours de l'ISTF de l'UDAF, l'association des tuteurs familiaux a pu **revoir sa gouvernance et nommer un nouveau président en 2022.**



Réunion d'information sur la gestion budgétaire au siège de Mlezi Maore



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Développer les permanences dans le secteur de Koungou
- Trouver d'autres moyens de communication complémentaires
- Participer à des actions partenariales (journée de sensibilisation, semaine du handicap, etc.)

CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE (CHU)

Lieu : Combani (Tsingoni)
Ouverture : 2020
Public : Personnes et familles se retrouvant sans hébergement
Nb bénéficiaires : 203
ETP : 1,35
Financeur : DEETS



- **75** personnes en file active pour le HU 6
- **128** bénéficiaires en 2022 pour le HU 50
- **6 338** nuitées proposées pour le HU 50
- **42 %** de personnes mineurs accueillies

Historiquement, le CHU a émergé lorsque des familles en grande précarité ont dû être délogées d'une MJC. Voulant mettre à l'abri ces personnes vulnérables, la Préfecture a sollicité Mlezi Maore sur cette mission ponctuelle. Suite à l'évaluation faite par la Préfecture, il a été décidé de maintenir le CHU pour 40 puis 56 places.

La mission principale du CHU est la mise à l'abri des usagers, grâce à la

mise à disposition d'un lieu de répit pour les familles durant quelques semaines. Les hébergements sont proposés dans des appartements répartis sur l'ensemble du territoire. En parallèle, une évaluation sociale est réalisée et permet d'orienter les ménages vers des accompagnements adaptés : obtention de bons alimentaires, aide dans les démarches administratifs, etc.



ACTIVITÉS 2022

Le parc CHU est fléché vers les opérations de relogement dans le cadre de la loi ELAN (résorption de l'habitat insalubre) ainsi que dans le cadre de mises à l'abri des personnes dont les logements ont été détruits dans des catastrophes naturelles ou domestiques. **L'année 2022 fut marquée par un investissement conséquent en matière d'ameublement de nos appartements.**

En 2022, le service a proposé :

- Des hébergements d'urgence
- Un accompagnement global, continu et personnalisé (parcours individualisé pour l'insertion et le relogement)
- Des réorientations dans des dispositifs de droits communs
- Des aides sur l'accès aux droits



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Instaurer une démarche qualité
- Installer un progiciel métier
- Développer les démarches partenariales (travail collaboratif)

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE (CHRS)

Lieu : Hajangua (Dembéni)
Ouverture : 2005 (habilitation CHRS en août 2015)
Public : Hommes majeurs en situation de précarité et d'exclusion
Nb bénéficiaires : 40
ETP : 7,91
Financeurs : DEETS, ARS, SPIP



- **79%** de taux d'occupation
- **4602** journées réalisées
- **43 %** du public entre 18 et 25 ans

Le CHRS Songoro est issu d'un dispositif d'hébergement initialement créé en 2005 pour l'accueil de sortants de prison. C'est en 2015 que l'établissement s'est structuré en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), avec pour mission d'accueillir un public d'hommes seuls, issus du droit commun, majeurs, en situation de grande précarité et en rupture sociale. Situé dans le village d'Hajangua,

le CHRS s'est spécialisé dans l'accompagnement d'hommes en rupture de logement, avec souvent des problématiques psychiatriques ou d'addictions. Le public PPMJ (Personnes Placées sous-Main de Justice) est également accueilli dans le cadre d'une convention avec le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) et le centre pénitentiaire de Majicavo à raison de 6 places réservées à cet effet.

ACTIVITÉS EN 2022

Sorties culturelles et sportives :

Diverses sorties culturelles et sportives ont été organisées en 2022. A titre d'exemple :

Les résidents ont pu assister à **la diffusion du film « Tropique de la violence à Mayotte »** au Pôle culturel de Chirongui.

Une randonnée au Lac Dziani en Petite -Terre et une autre **au Mont Choungui**.

En fin d'année, des **repas conviviaux pour Noël et la saint Sylvestre** ont été organisés dans les locaux du CHRS.

Rencontres avec les partenaires :

En 2022, l'équipe du CHRS est allée à la rencontre de plusieurs partenaires pour le développement du service :

- **La Plateforme Oppelia de la Prévention de Addictions et soins à Mayotte (POPAM).**
- Dans le cadre des chantiers d'insertion, **des rencontres avec l'association NAYMA.**
- **L'équipe d'encadrement des soignants du CHM/CMP.**



PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Développer de nouveaux partenariats autour des actions d'insertion de soins et de sensibilisation sur la santé
- Actualiser le projet d'établissement et les différentes procédures de fonctionnement
- Poursuivre le projet du transfert du CHRS dans le secteur du Grand Mamoudzou

HÉBERGEMENT D'INSERTION (HI)

Lieu : Combani (Tsingoni)
Ouverture : Octobre 2021
Public : Personnes en situation de précarité logement à la suite d'opération « loi Elan »
Nb bénéficiaires : 173
ETP : 13,22
Financeur : DEETS



- **43** familles accompagnées
- **140** personnes sorties de l'hébergement d'insertion
- **22 444** nuitées proposées

L'Etat ayant à cœur de proposer des solutions d'hébergement aux personnes concernées par les opérations de délogement, la DEETS a créé au sein de son réseau d'opérateurs des parcs « loi ELAN ». L'objectif est de garantir un nombre de places suffisant pour permettre l'hébergement des personnes impactées par les opérations de résorption de l'habitat insalubre.

C'est dans ce cadre qu'une convention a été signée en octobre 2021 afin de créer 150 places d'Hébergement Insertion

gérées par Mlezi Maore. Les prises en charge réalisées dans les Hébergement d'Insertion ont vocation à permettre aux personnes accueillies de gagner en autonomie. Pour ce faire, un accompagnement socio-professionnel est déployé : aide à la régularisation de situations administratives, accès au droit, soutien à la parentalité, accès aux loisirs, accompagnement à la santé et gestion budgétaire sont autant de modalités mises en œuvre afin de réaliser nos objectifs d'insertion.



famille accueillie dans un lieu d'hébergement

ACTIVITÉS 2022

Chaque ménage a été accompagné par un référent social. Il réalise le diagnostic social du ménage et l'aide dans la conception de son projet personnalisé.

Des ateliers numériques ont été organisés grâce à des conseillers numériques recrutés par Mlezi Maore.

Durant le séjour dans les hébergements d'insertion, les personnes bénéficient entre autres de :

- Aménagement des appartements d'accueil
- Distribution de kits alimentaires à l'entrée dans l'hébergement
- Distribution de kits de produits d'hygiène et d'entretien
- Distribution de bons alimentaires durant le séjour dans le service



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Installer un progiciel métier
- Elargir les publics pouvant accéder au dispositif
- Réviser l'implantation des places d'hébergement proposées

INTERMÉDIATION LOCATIVE (IML)

Lieu : Combani (Tsingoni)
Ouverture : Janvier 2020
Public : Personnes en fin de parcours d'insertion en difficultés d'accès au logement
Nb bénéficiaires : 102
ETP : 2,70
Financier : DEETS



- **102** personnes accueillies
- **23** familles
- **83 %** des familles constituées de moins de 5 personnes

L'intermédiation locative est emblématique des orientations des politiques publiques donnant la priorité à l'accès au logement. Les personnes sortant de la rue, de structures d'hébergement ou encore d'un logement temporaire ont souvent besoin d'un accompagnement renforcé, assuré dans la continuité, pour surmonter les réticences des acteurs impliqués (bailleurs/communes) et leurs propres difficultés (économiques, psychologiques et relationnelles). Favoriser les sorties réussies des dispositifs intermédiaires redonne ainsi

de la fluidité à l'ensemble du dispositif d'hébergement. L'établissement a pour mission d'accompagner les personnes dans leurs « apprentissages » à devenir locataires, et de les préparer à devenir autonomes dans un logement pérenne de droit commun ainsi que dans leur relation avec un bailleur. Depuis 2020, Mlezi Maore gère donc des hébergements en intermédiation locative. Ces places d'hébergement sont attribuées via le SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) et sont ouvertes à toute personne répondant aux critères de l'IML.

ACTIVITÉS 2022

- L'année 2022, fut la première année complète de fonctionnement du dispositif IML pour 380 places. Le fonctionnement du dispositif a changé au cours de l'année, les publics accueillis sont désormais orientés par le SIAO, cela a permis d'obtenir plus d'orientations.
- Lorsque l'équipe reçoit une orientation via le SIAO, le service IML contacte le ménage afin de réaliser un entretien de préadmission. Ensuite l'équipe convient d'un entretien avec les personnes concernées.

Cet entretien est réalisé par un travailleur social et a vocation d'analyser la pertinence de l'orientation au regard des critères d'accessibilité du ménage et de la situation sociale du ménage.

Les professionnels du service se chargent ensuite de :

- La phase de recherche de logement
- L'entrée dans le logement
- L'accompagnement par le référent ménage
- L'insertion professionnelle



LES PERSPECTIVES POUR 2022 :

- Instaurer une démarche qualité
- Installer un progiciel métier
- Mettre en œuvre un partenariat avec la SIM

MÉDIATION FAMILIALE

Lieu : Mamoudzou
Ouverture : 2013
Public : Tout public
Nb bénéficiaires : 285
ETP : 2,24
Financeurs : CSSM, Justice



- 285 personnes accompagnées
- 131 couples
- 11 familles (parents/enfants)

Le service de **Médiation familiale** a été créé en 2013 avec le soutien de la Direction de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale (DJSCS)

Il offre un espace d'écoute et de parole « in situ » ou « délocalisé », à toute personne en conflit familial, qui en présence d'un médiateur, pourra s'exprimer dans un cadre confidentiel pour :

- Élaborer ensemble des solutions mutuellement acceptables, prenant en compte les intérêts

et besoins de chacun ;

- Préserver et reconstruire les liens entre les membres de la famille ;
- Favoriser l'élaboration d'accords dans le respect des droits et obligations de chacun ;
- Développer une collaboration parentale pour l'avenir.

C'est un dispositif de droit commun qui permet de reconstruire les liens et de restaurer la communication entre les membres de la famille.



Moment d'entretien avec une professionnelle

ACTIVITÉS 2022

Le service de médiation familiale a fortement été sollicité sur l'année 2022, étant le seule actif sur une longue période sur le territoire.

Le service accueille et accompagne des personnes rencontrant des difficultés ponctuelles à un moment de leur vie et ou dans leur organisation familiale, qui se définissent par des conflits familiaux.

Les évènements marquants le service et les bénéficiaires pour 2022 :

- Le déménagement du service de Kaweni pour venir s'installer à Doujani
- L'arrivée d'une deuxième médiatrice familiale dans le service (en cours de formation de médiation familiale qui sera validé par une certification de Diplôme d'État.)



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Instaurer des permanences décentralisées
- Activer les réunion d'informations auprès des partenaires du sud et du nord de Mayotte
- Développer le partenariat avec les Magistrats pour augmenter le nombre d'orientations

ESPACE RENCONTRE

Lieu : Mamoudzou
Ouverture : Janvier 2022
Public : Les parents et leurs enfants
Nb bénéficiaires : 91
ETP : 1,45
Financier : Justice



- 46 parents et 45 enfants
- 146 visites réalisées par le service

Conformément à l'article D. 216-1 du code de l'action sociale et des familles, « l'espace de rencontre est un lieu permettant à un enfant de rencontrer l'un de ses parents ou un tiers, ou de faire l'objet d'une remise à un parent ou à un tiers. Il contribue au maintien des relations entre un enfant et ses parents ou un tiers, notamment en assurant la sécurité psychique et morale et la qualité d'accueil des enfants, des parents et des tiers ».

L'espace de rencontre est un lieu sécurisant pour les familles, où des professionnels qualifiés assurent la qualité de l'accueil des enfants, des parents et des tiers et garantissent la sécurité physique et psychique de chacun. Les rencontres ont un caractère temporaire, transitoire. Elles s'inscrivent dans un travail d'accompagnement afin que les relations entre l'enfant et le parent non hébergeant évoluent vers des rencontres sans intermédiaires.

ACTIVITÉS 2022

L'année 2022 a été celle de l'ouverture du dispositif après **4 mois de préparation pour construire les outils, aménager les espaces, créer le partenariat et faire la promotion du dispositif.** À l'obtention de l'agrément, les activités ont aussitôt démarré. Les objectifs fixés étaient essentiellement de créer les liens avec les partenaires et clarifier les modalités d'orientations. Durant l'année 2022, le service a pu réaliser et participer à quelques événements tels que :

- Rencontre des équipes de la PMI Kawéni et rencontre de partenaires associatifs rassemblés place de la République, dans le cadre de la semaine nationale de la petite enfance.
- L'espace rencontre participe à la journée de sensibilisations sur les violences faites aux femmes organisée par le RSMA Combani.
- Organisation d'une réunion partenariale pour échanger des modalités d'orientations, en présence du Juge des Enfants, de l'AEMO, du LVA, du dispositif SAMIF et de l'ASE.
- Participation à la deuxième journée de sensibilisation sur les violences faites aux femmes, organisée par le RSMA de Combani.
- Rencontre la nouvelle magistrat, Juge aux Affaires familiales au tribunal judiciaire de Kawéni afin de présenter le dispositif.



Rencontre médiatisée entre un enfant et son parent dans les locaux



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Augmenter l'effectif pour atteindre les objectifs de capacité
- Développer le partenariat associatif
- Mettre en place des permanences dans les CCAS et UTAS

INTERVENTION SOCIALE EN COMMISSARIAT ET GENDARMERIE (ISCG)

Lieu : Mamoudzou, Pamandzi, Sada, Mtsamboro
Ouverture : 2007
Public : Tout public
Nb bénéficiaires : 557
ETP : 2,08
Financeurs : Justice, FIDP



- Mamoudzou : **202** personnes accueillies
- Pamandzi : **138** personnes accueillies
- Sada : **170** personnes accueillies
- Mtsamboro : **43** personnes accueillies

Le service d'Intervention Sociale en Commissariat et Gendarmerie (ISCG) est composé d'intervenantes sociales qui effectuent des permanences au sein du commissariat de Mamoudzou et des gendarmeries de Mayotte. Le service assure l'accueil de toute personne majeure ou mineure, victime ou mise en cause, ou encore concernée par une affaire présentant un volet social

(au pénal comme au civil). Les missions du service se déclinent en 3 actions centrales :

- L'évaluation des besoins de la personne accueillie ;
- La réalisation d'interventions de proximité ;
- L'orientation, fondée sur la prise en compte des besoins de la personne, vers les services compétents et de droit commun.



permanence sociale dans un commissariat

ACTIVITÉS 2022

Les permanences sociales au sein du commissariat de Mamoudzou et dans les gendarmeries du département constituent des lieux d'accueil généralistes, pour un public en difficulté et/ou fragilisé.

Durant l'année 2022, le service a pu participer à des événements organisés par les partenaires.

- Invitation du RSMA (Régiment du Service Militaire Adapté) de Mayotte : l'équipe a participé à une journée de formation avec les jeunes ambassadeurs.
- Une journée d'information et de sensibilisation sur les violences faites aux femmes a été organisée en partenariat avec l'EVARS et une autre avec l'ensemble des partenaires du territoire.
- Invitation du Conseil Départemental : dans le cadre des manifestations sur le territoire autour de la journée du 8 mars, l'ISCG a assisté à une table ronde portant « sur la prise en charge de la femme victime de violences », en présence d'un ensemble de partenaires juridiques et sociaux.



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Mettre en place un comité des financeurs
- Mettre en place un suivi des orientations effectuées et obtenir un retour sur les résultats obtenus
- Étendre les permanences à d'autres gendarmeries dont Mzouazia

CENTRE DE PRISE EN CHARGE DES AUTEURS DE VIOLENCES CONJUGALES (CPCA)

- 99 entretiens effectués
- sessions de 4 stages de responsabilisation

Lieu : Mamoudzou
Ouverture : Octobre 2021
Public : Homme et Femme ayant commis des violences au sein du couple
Nb bénéficiaires : 19
ETP : 4,29
Financeurs : DRDFE, ARS (, Justice)



Le CPCA met en place des parcours d'accompagnement, de suivi et de prise en charge globale des auteurs de violences conjugales. Il assure la prévention du passage à l'acte et la récurrence des auteurs de violences au sein du couple. Ses missions principales :

- Mettre à disposition un espace d'écoute et d'accompagnement neutre
- Permettre aux auteurs de conscientiser les conséquences de leurs

actes

- Aider les auteurs à identifier la source de cette violence
- Ouvrir la possibilité d'un engagement thérapeutique
- Lutter contre les violences sexuelles et sexistes

Ces missions s'inscrivent dans une optique partenariale avec des acteurs complémentaires directement impliqués, sur le territoire mahorais dans la lutte contre les violences conjugales.

ACTIVITÉS 2022

Au cours de l'année 2022, des stages collectifs de responsabilisation ont pu être proposés. Ils durent une journée et sont animés par un psychologue et un travailleur social. Les auteurs bénéficient d'apports théoriques sur le concept de la violence et plus spécifiquement sur la violence conjugale.

Des ateliers thématiques ont été organisés avec pour thème le couple et la violence.

Des travaux sur des conventions de partenariats ont été amorcés pour mettre en lien la Justice, le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) et le SCJE (Service de Contrôle Judiciaire et d'Enquête).



visioconférence avec l'ensemble des CPCA de France



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Finaliser la convention CPCA - Parquet - SJCE
- Développer des partenariats sociaux
- Organiser des ateliers de sensibilisation tout public et dans les établissements scolaires (en lien avec l'EVARS)

ESPACE DE VIE AFFECTIVE RELATIONNELLE ET SEXUELLE (EVARS)

Lieu : Kawéni (Mamoudzou)
Ouverture : Octobre 2020
Public : Tous publics
Nb bénéficiaires : 2173
ETP : 4,43
Financeurs : ARS – DRDFE - DEETS



- **2100** personnes touchées par les actions collectives et individuelles
- **73** personnes accompagnées
- Dont **48** femmes et **25** hommes

A Mayotte, l'accès à l'information sur la vie affective, relationnelle et sexuelle n'est pas chose aisée. Ceci pour plusieurs raisons : méconnaissance, barrière de la langue, tabous sociaux, etc. Selon la thématique, il est plus ou moins possible d'avoir accès à l'information, notamment en ce qui concerne les questions d'ordre « sexuel ».

Les besoins d'accompagnement en santé sexuelle auprès du public ont été remontés par différents services de Mlezi Maore, ainsi que par des partenaires associatifs.

Afin de pallier ce manque de connaissance, plusieurs structures voient le jour comme l'EVARS, qui propose des informations et des accompagnements sur les thématiques de santé sexuelle.

L'EVARS est un lieu d'écoute, de parole et d'échange dans le respect de la personne et en toute confidentialité sur les aspects relationnels, affectifs, psychologiques et sexuels. Le dispositif propose un accompagnement personnalisé et collectif.



Journée mondiale de la contraception à l'EVARS à Kawéni le 26 septembre

ACTIVITÉS 2022

- À l'occasion de la journée mondiale de la contraception, l'EVARS de Mlezi Maore a organisé, avec la participation de Miss Excellence Mayotte 2022, Myriam AHAMADA, une journée porte ouverte à l'attention des personnes accompagnées et du public. Au cours de cette journée différentes actions ont été proposées aux personnes présentes telles que :

Café débat contraception et parentalité Jeux sur les « ARI ARI » (cette expression Mahoraise signifie les sous-entendus, les idées reçues) Jeux sur les différents types de contraception

Une action de sensibilisation autour de la précarité menstruelle avec le service EVARS a également été organisée avec les personnes inscrites au sein du dispositif PSP.



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Mettre à jour le projet de service
- Rechercher des financements supplémentaires pour renforcer les effectifs dans l'objectif d'un rayonnement de l'activité plus important sur l'ensemble du territoire

PARCOURS DE SORTIE DE PROSTITUTION (PSP)

Lieu : Kawéni (Mamoudzou)
Ouverture : Mars 2021
Public : Femmes en situation de prostitution
Nb bénéficiaires : 31
ETP : 2,53
Financeurs : DRDFE et ARS



- **9** orientations
- **30** maraudes (entre 20 et 30 personnes rencontrées à chaque maraude)
- **6** actions collectives

Suite à une enquête de terrain sur la problématique de la prostitution à Mayotte, il a été constaté le manque de structures et de formations des professionnels quant à l'accompagnement des personnes en situations de prostitution.

Le service PSP agit en soutien aux personnes en situation de prostitution. Il fonde ses

actions sur la rencontre des personnes lors de maraudes et grâce à des actions de prévention en collège et lycée ou dans les quartiers. Le but est donc d'accompagner les personnes qui ne s'adonnent plus à cette pratique vers de l'insertion professionnelle, de l'accès aux soins, de l'accès aux droits, etc.

ACTIVITÉS 2022

- Des ateliers bien-être ont été mis en place par les professionnels du service avec la participation d'une esthéticienne (bénévole) afin de travailler sur l'image de soi et le bien-être.
- À l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, les services EVARS et le service du PSP (Parcours Sortie de Prostitution) de Mlezi Maore ont organisé une journée sur la banalisation de la prostitution autour de débat-échange et d'ateliers de sensibilisation



présentation du dispositif à l'occasion de la journée des droits des femmes le 8 mars



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Sensibiliser les jeunes et les parents sur la thématique de la prostitution
- Former les professionnels – échanges avec les autres associations nationales
- Mettre à jour du projet de service
- Initier le travail sur la démarche qualité

PÔLE INSERTION ET VIE SOCIALE



«Promouvoir l'accès aux compétences et aux loisirs pour lutter contre l'exclusion.»

Salha ES-SASSI
Directrice Pôle Insertion & Vie Sociale



120

ETP



12

Établissements et services



1925

bénéficiaires accompagnés et suivis



7124

personnes orientées et touchées



11 195

publics informés et sensibilisés



Le pôle insertion et vie sociale répond aux problématiques sociales du territoire en favorisant l'insertion socio-professionnelle. Il s'agit à la fois de faciliter l'accès à l'emploi en proposant un accompagnement à la professionnalisation et à la formation, mais également de renforcer le lien social et d'offrir l'accès aux loisirs aux personnes ne pouvant en bénéficier.

Du fait du taux de chômage et de déscolarisation élevé, l'accès à l'emploi est restreint pour une grande partie de la population du territoire. Aussi, la grande précarité que connaissent les familles limite l'accès aux loisirs et donc nuit à la socialisation de la population. Le pôle Insertion et Vie Sociale répond ainsi à ces enjeux majeurs.

Ainsi, le pôle est réparti en deux types de services :

- Les services Insertions, visant à favoriser l'accès à l'emploi et aux formations
- Les services Vie Sociale, qui renforcent le lien communautaire et l'accès aux loisirs sur le territoire.

QUE RETENIR DE CETTE ANNÉE 2022 ?

- Préparation du nouvel agrément pour le Centre Social
- Démarrage du dispositif des Parcours personnalisés
- Ouverture de l'auto-école sociale et solidaire
- ouverture ACI mécanique-auto



ET EN 2023 ?

- > stabiliser l'ensemble des actions
- > développer des réponses adaptées aux besoins liés à l'insertion
- > Renforcer l'offre d'animations et d'évènements



SERVICE D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE (SIAE)

- **101** personnes accompagnées sur l'année soit +33% par rapport à 2021
- **86635** heures d'accompagnement réalisées soit +35% par rapport à 2021
- **76%** de sorties dynamiques



réalisation d'un décor par un salarié en insertion

.....
Lieu : Bandrélé, Ouangani, Tsingoni
Ouverture : 2015
Public : Personnes éloignées de l'emploi
Nb bénéficiaires : 101
ETP : 57,79
Financeurs : DEETS, FSE, SPIP
.....



Les chantiers d'insertion visent avant tout à proposer un accompagnement adapté aux besoins des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, en vue de leur (ré)intégration dans la société. Ce cadre leur permet de découvrir ou redécouvrir les déterminants d'une posture socio-professionnelle nécessaires à une intégration pérenne dans le monde du travail. L'objectif principal est la mise en situation professionnelle et, in fine, la construction d'un projet professionnel adapté aux

conditions socio-économiques locales.

Trois axes de travail sont mobilisés pour atteindre cet objectif :

- Favoriser l'appropriation ou la réappropriation des postures et exigences du monde du travail,
- Outiller les personnes accompagnées afin de faciliter la concrétisation de leur projet professionnel,
- Proposer un accompagnement visant à lever un maximum de freins sociaux et/ou professionnels.

ACTIVITÉS 2022

Tout en maintenant un taux de sorties dynamiques constant (76%) par rapport à 2021, les 4 ateliers et chantiers d'insertion (ACI) de Mlezi Maore ont réalisé de nombreuses activités en 2022 :

- **ACI forestier** (24 salariés) : 22 hectares de déliement et 4km d'entretien du GR
- **ACI bâtiment** (12 salariés) : réalisation des travaux du bâtiment de Kahani et appui à l'association Kayamba pour réaliser une scénographie
- **ACI agricole** (18 salariés) : 9 tonnes de fruits, légumes et aromates produites sans pesticide, soit près de 18000€ de recette
- **ACI mobile espaces verts** (9 salariés) : 59 interventions réalisées pour un chiffre d'affaires total de 71555€

-
Le 5 décembre 2022, un 5ème ACI a été ouvert avec la mécanique automobile comme support d'activité. Celui-ci accueille quatre salariés en insertion sur l'activité de mécanique et une salariée en insertion sur un poste de secrétariat.



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Réaliser des travaux d'agrandissement du site de Bandrele
- Individualiser davantage l'accompagnement socioprofessionnel proposé aux salariés en insertion
- Développer la stratégie et la structuration commerciale du SIAE et particulièrement de l'ACI mobile

AUTO-ECOLE SOCIALE ET SOLIDAIRE (AESS)

Lieu : Tsoundzou II (Mamoudzou)
(Ouverture : janvier 2022
Public : Jeunes accompagnés par la PJJ et l'ASE, salariés en SIAE, demandeurs d'emploi
Nb bénéficiaires : 35
ETP : 3,65
Financeur : DEETS



- **37 %** des bénéficiaires orientés par la PJJ ou l'ASE
- **63 %** des bénéficiaires salariés en insertion ou demandeurs d'emploi
- **1114** heures de formation collective et 107 heures de conduite

L'auto-école sociale et solidaire (AESS) vise à améliorer l'insertion professionnelle de personnes en situation de précarité présentant un faible niveau de formation et/ou de qualification.

En effet, l'accompagnement personnalisé mis en place à l'AESS permet aux bénéficiaires d'obtenir le permis B via une formation sur mesure adaptée à leur profil et leur niveau.

Par ce biais, ils peuvent ainsi prétendre à des emplois nécessitant le permis B et/ou intégrer une formation dans le domaine du transport de biens ou de personnes.

L'AESS fonctionne selon un système d'entrées et sorties permanentes, avec une capacité d'accueil de 15 à 30 personnes (un ou deux enseignants de la conduite).

ACTIVITÉS 2022

L'année 2022 marque l'ouverture effective de l'auto-école sociale et solidaire.

Les premières commissions d'admission, composées des partenaires financiers, des organismes prescripteurs et de l'AESS, se sont réunies afin d'examiner les candidatures reçues et de sélectionner les candidats retenus en fonction de la motivation, du projet professionnel et de la disponibilité des candidats.

Au total, sur les 35 personnes accompagnées en 2022, 28 sont des hommes et 7 des femmes et 51% ont moins de 25 ans.

L'accompagnement proposé par l'AESS se compose de cours collectifs, de séances d'auto-apprentissage, d'ateliers numériques et d'heures de conduite.

9 passages de l'épreuve théorique générale du permis de conduire (« code ») ont eu lieu, dont 5 réussites. Il est à noter 3 avis défavorables à cette épreuve, avec un résultat de 34/40 (l'épreuve étant validée avec un résultat de 35/40). Enfin, 1 passage à l'épreuve de conduite a eu lieu avec 1 réussite à la clef.



Leçon de conduite d'un jeune en présence d'un moniteur de l'AESS



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Développer des partenariats avec d'autres prescripteurs (SIAE, organismes de formation dispensant des formations qualifiantes, Mission Locale, ...)
- Recruter un/e facilitateur/rice d'apprentissage afin de remédier aux difficultés rencontrées par les apprenants.

PREVENTION DE LA RECIDIVE EN MILIEU CARCERAL (PRMC)

Lieu : Koungou
Ouverture : 2003
Public : Personnes détenues
Nb bénéficiaires : 63
ETP : 2,69
Financeurs : Conseil Départemental, SPIP



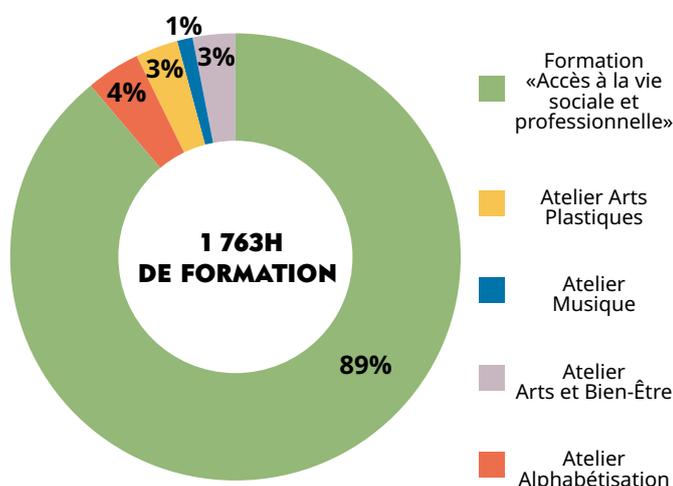
- 60 hommes et 3 femmes ont bénéficié des actions de formation et activités
- 39 personnes ont participé à la formation
- « Accès à la vie sociale et professionnelle »
- 1763h de formation

L'association Mlezi Maore est un partenaire central du contexte éducatif carcéral. L'association propose des actions contribuant à ce que la personne détenue se dote des compétences nécessaires pour se réinsérer dans la vie sociale et professionnelle et évite ainsi la récidive. Les actions conduites visent les objectifs suivants :

éducatives et socioculturelles complémentaires au dispositif de l'ULE (Unité Locale d'Enseignement) ;

- Favoriser l'acquisition des savoirs fondamentaux ;
- Proposer des actions

- Remobiliser les apprenants sur des dynamiques d'apprentissage et de resocialisation tout en valorisant les processus de formation et d'implication ;
- Développer des savoir-faire et des savoir-être favorisant la réinsertion des personnes détenues.



RÉPARTITION DU VOLUME HORAIRE DES ACTIONS DE FORMATION ET ACTIVITÉS.



ACTIVITÉS 2022

Le dispositif de PRMC met en œuvre deux volets d'activités :

- La formation professionnelle d'accès à la vie sociale et professionnelle vise à outiller les détenus pour préparer leur sortie avec des ateliers de remise à niveau des savoirs de base et des ateliers autour de la thématique insertion.
- Les activités éducatives et socioculturelles : celles-ci sont ponctuelles ou annuelles.

Le volet éducatif et socioculturel a permis la mise en place de différents ateliers :

- Atelier « Arts Plastiques » (62 h)
- Atelier « Alphabétisation » (75 h)
- Atelier « Arts et Bien-Être » (51 h)

Au cours de ces ateliers artistiques, diverses activités ont été menées par l'intervenante afin d'amener les participantes à exprimer leurs émotions : apprentissage de la danse biodynamique et de la danse libre, maquillage créatif sur le visage, initiation au yoga, dessin et peinture. Un spectacle a eu lieu le 13/12/22 avec des tableaux comme support aux danses présentées.



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Conduire la 4ème session de l'action de formation « Accès à la vie sociale et professionnelle »
- Poursuivre les ateliers dans le cadre des activités éducatives et socioculturelles
- Finaliser l'étude de faisabilité sur la mise en œuvre d'un ACI en milieu pénitentiaire

ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE (E2C)

Lieu : Tsingoni
Ouverture : Décembre 2020
Public : Jeunes de 16 à 25 ans décrocheurs scolaires ou éloignés de l'emploi
Nb bénéficiaires : 84
ETP : 6,34
Financier : DEETS, Conseil Départemental



- **78%** en candidatures spontanées et **11%** provenant des partenaires
- **66%** des bénéficiaires sont des femmes (contre 47% au national)
- **42%** de sorties positives et **13%** de sorties dynamiques

ACTIVITÉS 2022

L'E2C Mayotte a vécu un démarrage difficile mais a su se réajuster à partir de novembre 2021. L'année 2022 a donc été une année de structuration. Avec l'arrivée de nouvelles fonctions et compétences, l'équipe a adopté une posture d'apprenante afin de s'approprier la pédagogie par l'approche par compétence, par contrat (contrat d'intégration, contrat d'engagement, contrat d'objectifs) et par projets (projets promo, projet école).

Au cours de l'année 2022, des activités et des projets pédagogiques ont ainsi été réalisés par les stagiaires et leurs formateurs comme le projet « rénovation » de la salle de formation, le projet « Semaine du goût » ou encore le projet « Culture mahoraise ». Ces projets sont des outils pour travailler les compétences du référentiel tout en laissant les stagiaires en position d'acteur.

Le 04 novembre 2022, l'équipe de l'E2C a co-organisé le forum de l'insertion de Mlezi Maore en collaboration avec les services de l'association ayant pour objectif l'insertion professionnelle.

Le dispositif E2C, nationalement reconnu, permet d'offrir une deuxième chance d'insertion aux jeunes qui auraient quitté trop tôt le système scolaire, ne trouvant ni emploi, ni de formation qualifiante. L'objectif principal de l'E2C est d'accompagner vers l'insertion socio-professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans, sans qualification ni diplôme, éloignés du milieu scolaire et professionnel en proposant une formation. Le parcours repose sur un triptyque intégrant l'acquisition de compétences: l'expérience en entreprise et l'accompagnement pendant et après le parcours en E2C

- **Acquisition des compétences:** développement des apprentissages et valorisation des acquis grâce à la pédagogie de l'approche par compétences (APC).
- **Expérience en entreprise:** stages en alternance, visites d'entreprises et rencontres professionnelles.
- **Accompagnement :** accompagnement par un référent unique, appuyé par une équipe pluridisciplinaire travaillant sur les volets sociaux, culturels, citoyens et le monde du travail.



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Développer l'ancrage territorial de l'E2C
- Devenir un centre de formation de qualité labellisé « E2C »
- Accueillir 50 nouveaux parcours d'accompagnement (contrat signé) avec une augmentation du taux de situations positives à 50%

ECOLE ACCUEIL DE JOUR (EAJ NARISOME)

Lieu : Mroalé - Tsingoni, Miréréni - Chirongui et Passamaïnty - Mamoudzou
Ouverture : Mars 2021
Public : Enfants non scolarisés de 6 à 12 ans
Nb bénéficiaires : 141
ETP : 7,39
Financeur : DEETS



- **89** enfants ont intégré le système scolaire de droit commun
- Plus de **200** visites à domicile réalisées

L'Accueil de jour « Narisome » est un lieu d'éducation ayant pour but la réintégration des enfants non scolarisés dans le système scolaire de la République ainsi que la lutte contre les actes de délinquance juvénile. Pour cela, et afin d'éviter l'écueil du décrochage scolaire précoce, nous proposons de construire une étape intermédiaire afin d'apporter les compétences nécessaires à ces enfants pour réussir leur scolarité, y trouver du sens, un but et intégrer une école primaire de droit commun en ayant acquis les compétences de base.

L'accueil de jour est ouvert à 110 enfants et fonctionne selon

le calendrier de l'Education Nationale, avec des cours à la journée (de 9h00 à 16h00), 36 semaines par an et les mêmes vacances scolaires, pour préparer les enfants à ce rythme et assurer une véritable continuité.

Le dispositif Narisome se distingue aussi par l'accompagnement familial qu'il propose afin de sécuriser les parcours scolaires, assurer un minimum de continuité entre l'école et la maison et venir en aide aux familles les plus démunies. Des outils sont mis en place pour garder un lien actif avec les familles (appel des familles des enfants absents, cahiers de liaison, visites à domicile, etc.).



apprentissage des mathématiques à l'école d'accueil du jour

ACTIVITÉS 2022

La prise en compte du contexte local a mené l'EAJ à revoir la stratégie de déploiement du dispositif.

Courant 2022, il a été décidé de procéder différemment en renforçant la proximité des lieux d'accueil avec le domicile des enfants. En plus de l'antenne de Passamaïnty et de celle de Mstangabeach délocalisée en cours d'année à Mroalé, une troisième antenne a été ouverte au sein du Centre social de Miréréni - Chirongui en décembre 2022.

Par ailleurs, l'année 2022 a été marquée par la réalisation d'un documentaire sur le dispositif, intitulé « Un chemin vers l'école », par Bertrand HAGENMULLER, projeté aux partenaires au Lycée des lumières en juin 2022 puis en décembre 2022 à la Réunion.

La fête de l'Accueil de jour a eu lieu le 17 juin à Mstangabeach et a rassemblé plus de 200 personnes (enfants, parents, partenaires).



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Pérenniser le financement du dispositif pour lutter contre la non scolarisation des enfants
- Développer les partenariats pour améliorer l'action sociale vis-à-vis des familles
- Renforcer le partenariat avec les mairies et le Rectorat pour intégrer davantage d'enfants

REUSSITE EDUCATIVE

Lieu : Mamoudzou
Ouverture : Octobre 2020
Public : Elèves fréquentant les classes allant du CP au CM2
Nb bénéficiaires : 104
ETP : 1,50
Financeurs : DRAJES et ASP



- **38** volontaires services civiques
- **4** secteurs d'intervention : Cavani, Passamaïnty, Tsoundzou et Vahibé

ACTIVITÉS 2022

Durant ses premières années, la Réussite éducative intervenait dans les quartiers de Kaweni, Passamaïnty, Tsoundzou et Vahibé. Suite au développement de l'accompagnement scolaire et éducatif par des associations locales dans le quartier de Kaweni, il a été décidé en mars 2022 de relocaliser les actions de Kaweni à Cavani, quartier recensé quartier prioritaire de la politique de la ville de Mamoudzou.

De nombreuses activités de loisirs ont été réalisées en 2022 (visite d'une ferme pédagogique, d'une exploitation d'Ylang Ylang, d'une caserne de pompiers, etc.) et 38 enfants ont pu bénéficier de séjours de vacances.

En 2022, les enfants et les volontaires ont participé à des manifestations internes (Journée des Solidarités, Olympiades du Pôle Jeunesse, etc.) et ont organisé une séance de lecture dans le cadre des Journées nationales d'action contre l'illettrisme à la médiathèque de Passamaïnty le 14 septembre.

Le dispositif « Réussite éducative » a été déployé à partir de 2020 dans différents quartiers de la commune de Mamoudzou afin de promouvoir l'égalité des chances et la réussite scolaire par la lutte contre le décrochage scolaire, dès le plus jeune âge, en accompagnant des élèves fréquentant des classes allant du CP au CM2.

L'objectif de ce dispositif est de faciliter l'accès à l'accompagnement scolaire en proposant un lieu d'étude dédié et un accompagnement personnalisé aux élèves. Cette prestation d'accompagnement est réalisée par des volontaires

en service civique dans le but de renforcer l'insertion professionnelle des jeunes par le développement de compétences et le sentiment d'utilité sociale.

Le dispositif s'organise en groupes de travail, composés de trois élèves répartis en fonction de leurs niveaux, accompagnés par un volontaire qui les aide aux devoirs, revoit les notions étudiées en classe, etc. Des activités créatives, ludiques et sportives sont également organisées les mercredis et vendredis ainsi que durant les vacances scolaires.



séance de lecture à l'occasion de la journée de lutte contre l'illettrisme le 14 septembre



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Mettre en place un parcours d'évaluation afin de suivre l'évolution du jeune
- Dynamiser le partenariat avec les lieux d'accueil pour développer les activités co-organisées
- Trouver de nouveaux financements pour étendre le dispositif à M'Gombani et M'tsapéré

GROUPE DE MEDIATION CITOYENNE (GMC)

- 1769 personnes abordées
- 1134 personnes orientées

Lieu : Petite Terre et Mamoudzou
Ouverture : Juin 2020
Public : Population mahoraise
Nb bénéficiaires : 2903
ETP : 9,02
Financeur : Préfecture



Le projet de médiation citoyenne, débuté en juin 2020, a pour mission d'impliquer la population dans la médiation auprès des jeunes, au cœur des quartiers et autour des établissements scolaires afin d'apaiser les tensions et de recréer du lien social.

Concrètement, des Groupes de médiation citoyenne (GMC) ont été constitués. Les GMC sont composés de médiateurs sociaux en contrat PEC et de médiateurs

citoyens bénévoles. Ils abordent les habitants dans la rue et les orientent selon leurs besoins vers des dispositifs ou des services publics. Cette orientation peut guider la personne jusqu'à la porte de la structure concernée. Se faisant les GMC facilitent l'accès aux droits et l'exercice de la citoyenneté et participent ainsi à la préservation du lien social et à la prévention des violences et des conflits.



formation des médiateurs
animée par la PJJ

ACTIVITÉS 2022

L'anEn 2022, la zone d'intervention a été ciblée à Petite-Terre et certains quartiers de Mamoudzou : M'Gombani, Doujani, Passamaïnty et Tsoundzou I et II. En plus des maraudes, de la présence active de proximité (démarche d'aller-vers, délivrance d'informations clefs, orientations, etc.) et de la remontée d'informations aux partenaires (ex : tension, présence d'obstacles, etc.), les GMC ont également assuré, en 2022, une présence aux alentours des collèges et des lycées des quartiers d'intervention afin de sensibiliser les élèves et les jeunes au civisme et de prévenir les conflits entre jeunes. Les GMC étaient présents de 6h à 10h aux abords des établissements en période scolaire et de 13h à 17h pendant les vacances scolaires.

Les GMC se sont arrêtés en décembre 2022 mais un nouveau dispositif de médiation sociale est envisagé pour 2023.



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Mette en place un nouveau projet de médiation sociale sur les bases des GMC

BATAILLON DE LA PREVENTION

Lieu : Mamoudzou
Ouverture : Décembre 2021
Public : jeunes de 12 à 16 ans
Nb bénéficiaires : 31
ETP : 7
Financeur : Préfecture



- **31** jeunes ont intégré le dispositif et **42** jeunes sensibilisés à la démarche
- **+200** jeunes connaissent le dispositif et acceptent sa présence
- **+400** jeunes sont informés de l'existence du dispositif

Le bataillon de la prévention a pour objectif d'apaiser les quartiers les plus exposés à la délinquance juvénile mais également d'aller vers les jeunes et de remobiliser ceux qui sont les plus éloignés des institutions afin de retisser le lien éducatif et favoriser l'insertion professionnelle comme citoyenne.

Il s'agit essentiellement « d'aller vers » donc de travailler la proximité avec des jeunes de 12 à 16 ans qui, du fait de leur situation sociale défavorisée ou de leur mode de vie,

se trouvent en marge des circuits d'intégration sociale et professionnelle. L'équipe opère une prise de contact avec les jeunes et leurs familles (si possible), par immersion dans les lieux où ils se trouvent habituellement. En établissant un mode de relation, basé sur l'échange et la confiance, ils peuvent alors mettre en place un accompagnement éducatif avec les jeunes pour apporter des réponses dans le meilleur des cas à leurs difficultés.

ACTIVITÉS 2022

Plusieurs activités sont mises en place pour accompagner les jeunes des quartiers :

- L'accompagnement éducatif global vise à aider le jeune à résoudre des problèmes qui peuvent être variés : scolarité, insertion professionnelle et/ou sociale, santé, conduites à risques, justice, logement...
- Des actions éducatives collectives pour instaurer une relation éducatif pour les nouveaux admis et renforcer celle-ci avec les autres.

Les objectifs du nombre d'intégration et d'accompagnement éducatif ont été légèrement dépassés en 2022 puisque l'objectif initial était d'accompagner 25 jeunes et que l'équipe en a accompagnés 31.



Randonnée de cohésion au Lac Dziani en Petite-Terre



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Développer les partenariats et poursuivre la présence sur le terrain
- Former les équipes sur les pratiques terrain
- Développer les actions de communication et réaliser une plaquette de présentation du dispositif

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL

Lieu : Miréréni (Chirongui)
Ouverture : 2014
Public : Tout public
Nb bénéficiaires : 1316
ETP : 6,42
Financeurs : CSSM, DRAJES, Politique de la ville, DEETS



- **960** personnes se présentant d'elle-même ou pour des permanences spécifiques
- **258** familles, jeunes et enfants accompagnés via des ateliers, activités, entretiens
- **98** jeunes accueillis en ACM

Le Centre social et culturel est un lieu de proximité à vocation familiale et intergénérationnelle qui accueille tous les publics en veillant à la mixité sociale. Il a été créé pour répondre aux diverses demandes des habitants de la commune de Chirongui. Il propose une multitude d'activités autour de la vie quotidienne. Il permet d'assurer une attention particulière aux familles que cela soit en proposant de l'aide aux devoirs pour la jeunesse, des

Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), de soutenir les familles dans leur rôle de parents lorsqu'ils ont des questionnements par des accompagnements individuels ou collectifs.

C'est un espace ressource et d'animation de la vie sociale, où il est indispensable de susciter la participation et l'initiative des habitants tout en sollicitant les partenaires.



moment de partage lors du foutari rassemblant les village de la commune de Chirongui

ACTIVITÉS 2022

Les trois pôles du centre social ont réalisé de nombreuses activités en 2022 :

- Pôle Enfance/jeunesse : accompagnement scolaire, périscolaire, ACM sans hébergement pendant les vacances scolaires, etc.
- Pôle Jeunesse : mini-camps itinérants, activités manuelles (création de biliaire, jeux de mraha), sorties découverte et culturelles, etc.
- Pôle Famille : ateliers sociolinguistiques, ateliers numériques, sorties familles, ateliers henné, beauté et maquillage, quizz en famille, entretiens individuels avec la CESF, etc.

Des événements plus exceptionnels ont également eu lieu en 2022, comme le « Grand Foutari » du 15 juin qui a rassemblé 115 personnes et a été suivi par l'émission « J'irai Foutari chez vous ». D'autres mobilisations ont aussi eu lieu comme le « Café parents » en mai et le projet « Bien manger, mieux vivre » en juillet



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Evaluer le projet social et rédiger le nouveau projet pour les prochaines années
- Impliquer de nouveaux bénévoles dans l'AGORA pour la dynamiser
- Développer les actions de communication et les projets « Hors les murs »

PARCOURS PERSONNALISÉS

Lieu : Bandréle Chirongui Combani (Tsingoni)
Ouverture : Août 2022
Public : Jeunes NEET ou décrocheurs scolaires âgés de 16 à 18 ans
Nb bénéficiaires : 78
ETP : 5,68
Financeur : DEETS



- **35** jeunes accompagnés lors de la première session (août – novembre)
- **43** jeunes accompagnés lors de la seconde session (décembre 2022 – avril 2023)
- **74%** de sorties dynamiques et positives pour la première session

ACTIVITÉS 2022

Le dispositif des Parcours personnalisés a été créé et mis en œuvre en 2022.

En mai, une cheffe de service a été recrutée afin de créer les outils opérationnels, de rechercher des locaux, de recruter l'équipe terrain et d'établir un réseau partenarial. La première session a ainsi pu commencer début août.

Les jeunes sont pris en charge au sein des Parcours Personnalisés pour une durée de 4 mois maximum. Ils peuvent être orientés vers les dispositifs de droits commun à tout moment de la formation. Le parcours moyen est de 2 mois et demi.

De nombreuses activités ont été proposées aux jeunes dans le cadre du Parcours : ateliers numériques, stages d'immersion en entreprise, journées de découverte culturelle et patrimoniale, visites partenariales et d'entreprise, etc. Toutes les activités, compétences et progressions des jeunes sont répertoriées dans leur portefeuille.

Les Parcours Personnalisés ont pour missions de :

- Lutter contre le décrochage scolaire et la délinquance juvénile
- Stimuler la motivation et redonner en confiance en soi
- Évaluer la situation de chaque jeune
- Accompagner les jeunes dans la construction de leur projet de vie

Afin de mener à bien ses missions, les Parcours Personnalisés préconisent la mise en place et le suivi des objectifs suivants :

- Elaborer un diagnostic social de la situation du jeune et en informer la famille
- Apporter une aide personnalisée et réaliste aux jeunes et leurs familles
- Assurer un suivi et faire intervenir dans la prise en charge du jeune les partenaires du territoire en fonction de leur problématique
- Rédiger et tenir à jour les différents documents liés à l'accompagnement (livret d'accueil, règlement de fonctionnement, projet personnalisé...)



ateliers ludiques de découvertes de métier



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Mener la seconde session et pérenniser le dispositif des Parcours personnalisés
- Impliquer les équipes dans la rédaction de nouveaux outils et la démarche qualité
- Renforcer et développer la démarche partenariale

ANIMATION

.....
Ouverture : Ouverture : 2003
Public : Enfants et jeunes de 6 à 17 ans
Nb bénéficiaires : 6722
ETP : 0,6
Financeur : CSSM et DRAJES
.....



- Animations de rue et de quartier : **5692** jeunes
- Séjour de vacances avec hébergement : **480** jeunes
- accueil loisirs sans hébergements : **450** jeunes
- colos apprenantes : **100** jeunes accueillis

Afin d'apporter une réponse aux besoins du territoire de Mayotte, le service Animation s'est donné comme objectifs de :

- Assurer à travers des actions d'animation, le développement de la citoyenneté, de la vie sociale, de l'éducation, de la formation et de l'émancipation des enfants et des adultes ;
- Favoriser l'accessibilité et la participation à la mise en place d'actions de proximité et s'appuyer sur la dynamique collective du groupe ;
- Lutter contre le phénomène d'errance et de marginalisation des plus vulnérables, notamment des enfants et des jeunes déscolarisés.



sejours vacances de découvertes de l'équitation

ACTIVITÉS 2022

Durant toute l'année 2022 en période des vacances scolaires, le service a mis en place diverses activités sur l'ensemble du territoire :

- Des séjours de vacances avec hébergement et des séjours spécifiques (colos apprenantes, voile, équitation, etc.) de 5 jours et de 4 nuits organisés à la base de loisirs de Mtsangabeach et au parc équestre de Hajangua ;
- Des accueils de loisirs sans hébergement dans la commune de Bouéni à Mzouazia ;
- De multiples animations en plein air avec des jeux de plage, des olympiades, des chasses au trésor, des randonnées, de la danse traditionnelle, etc.

Des animations de rue et de quartier ont également été mises en place dans différentes communes et villages du territoire à Bandraboua, Bouyouni, Doujani, Dzoumogné, La Vigie, Nyambadao et Passi-Keli.

Enfin, le dispositif des « colos apprenantes » a pu bénéficier à une centaine d'enfants en 2022.



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Mettre en place des journées d'activités sportives/culturelles et de jeux à Mtsangabeach
- Diversifier l'offre ACM avec hébergement et sans hébergement dans d'autres communes
- Proposer des séjours spécifiques (linguistique, artistique et culturel) pour favoriser l'insertion des jeunes

M'TSANGABEACH

Lieu : M'tsangabeach (Sada)
Ouverture : 2013
Public : Tout public
Nb bénéficiaires : 8066
ETP : 3,36
Financier : Groupe d'action locales Ouest Grand Sud



- 45 privatisations du site
- 18 séjours en Accueil collectif de mineurs

La vocation du site de Mtsangabeach est de permettre l'accès pour tous aux loisirs, à la culture et à l'éducation populaire. Cela passe par l'animation et le développement d'une base de loisirs sur le site.

Les missions, pour répondre à cet objectif, sont principalement :

- De mettre à la disposition des organisateurs d'événements publics ou privés, un site permettant l'accueil de fêtes,

séminaires, rassemblements et tous les autres types d'événements à caractère social, culturel, sportif ou familial, qui sont surtout organisés par des tiers.

- D'accueillir des séjours de vacances avec et sans hébergement durant les vacances scolaires, pour une capacité de 90 personnes à ce jour.

ACTIVITES 2022

Comme chaque année, les activités principales du site de M'tsangabeach ont gravité autour des Accueils collectifs de mineurs avec et sans hébergement et de la mise à disposition du site pour des événements en tout genre. Globalement, les structures ayant bénéficiées du site étaient les mêmes que les années précédentes.

En 2022, le site a accueilli divers événements, notamment :

- Les 20 ans de Mlezi Maore qui regroupaient tous les salariés et les partenaires
- La journée des Solidarités à destination des bénéficiaires de l'association
- La journée de l'UNSS mettant en avant les sports pour les personnes en situation de Handicap

Depuis 2021, l'association MayVoile a repris les activités de la base nautique. Des activités de type kayak, paddle, catamaran et voile sont proposées. Une convention a été renouvelée fin 2022 pour permettre aux deux parties de continuer en toute pérennité leur partenariat.



journée des nouveaux arrivants du Rectorat



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Recruter un nouveau coordinateur du site
- Développer les animations et les événements pour les particuliers
- Promouvoir la culture mahoraise à travers les activités

PÔLE ACCÈS AUX SOINS

Parce que l'accès aux soins est un sujet majeur à Mayotte, Mlezi Maore a souhaité apporter sa contribution dans le domaine de la santé en mettant en place le pôle accès aux soins.

Ce pôle a pour mission de faciliter l'accès à la santé physique et mentale de la population en proposant une approche communautaire de la santé.

IL EST COMPOSÉ DE 4 ÉTABLISSEMENTS :

- la Maison des Adolescents
- Le Point Accueil Ecoute Jeunes
- Les Groupes de Médiation Sanitaire
- La Maison de Santé Mentale

QUE RETENIR DE CETTE ANNÉE 2022 ?

Ouverture de la Maison de la Santé Mentale

Développement de l'activité de sensibilisation et de médiation sanitaire

ET EN 2023 ?

- poursuivre et accentuer les activités liées à l'accès aux soins
- mettre en place une nouvelle organisation de la MSM.
- restructurer le pôle

50

ETP



4

Établissements et services



580

bénéficiaires accompagnés et suivis



43 428

personnes orientées et touchées



131 013

publics informés et sensibilisés





PRÉFET DE MAYOTTE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
ARS
ARS

MÉDI
san

ARS MAYOTTE 2003

Campagne de dépistage
Diabète et HTA

Ministère de la Santé
ARS

Données personnelles	
Nom	
Prénoms	
Adresse	
Cité	
Code postal	
Commune	
Province	
Numéro de téléphone	
Numéro de fax	
Numéro de portable	
Numéro de télécopieur	
Numéro de courriel	
Autres coordonnées	

Données de l'examinateur

Données de l'examinateur	
Nom	
Prénoms	
Adresse	
Cité	
Code postal	
Commune	
Province	
Numéro de téléphone	
Numéro de fax	
Numéro de portable	
Numéro de télécopieur	
Numéro de courriel	
Autres coordonnées	

Données de l'examen

Données de l'examen	
Date	
Lieu	
Heure	
Temps de l'examen	
Temps de la consultation	
Temps de la prise de sang	
Temps de la prise de mesure de la tension artérielle	
Temps de la prise de mesure du poids	
Temps de la prise de mesure de la taille	
Temps de la prise de mesure de la fréquence cardiaque	
Temps de la prise de mesure de la fréquence respiratoire	
Temps de la prise de mesure de la température corporelle	
Temps de la prise de mesure de la tension artérielle	
Temps de la prise de mesure du poids	
Temps de la prise de mesure de la taille	
Temps de la prise de mesure de la fréquence cardiaque	
Temps de la prise de mesure de la fréquence respiratoire	
Temps de la prise de mesure de la température corporelle	

Données de l'analyse

Données de l'analyse	
Nom	
Prénoms	
Adresse	
Cité	
Code postal	
Commune	
Province	
Numéro de téléphone	
Numéro de fax	
Numéro de portable	
Numéro de télécopieur	
Numéro de courriel	
Autres coordonnées	

GROUPES DE MEDIATION SANITAIRE (GMS)

- **129 826** personnes sensibilisées lors des maraudes et séances d'information collective
- **40 184** personnes traitées contre la gale ou vaccinées (Covid et autres vaccins)
- **100 %** des Quartiers prioritaires de la ville couverts



participation à des actions de sensibilisation et dépistage du diabète organisée par l'ARS.



Lieu : Kaweni (Mamoudzou)
Ouverture : Février 2021
Public : Tout public
Nb bénéficiaires : 170010
ETP : 32,03
Financier : ARS



Les Groupes de Médiation Sanitaire (GMS) ont été créés en février 2021 dans le cadre de la stratégie nationale « Tester – Alerter – Protéger » mise en place par l'Etat pour casser les chaînes de transmission du virus Covid-19. En décembre 2021, la mission des GMS a été renouvelée et orientée autour de deux projets distincts : L'appui à la lutte contre le Covid-19 en dehors de Mamoudzou ; Le développement de la médiation et sensibilisation sanitaire sur le secteur du grand Mamoudzou.

Pour le projet de réponse à la pandémie de Covid-19, 6 équipes de 6 personnes chacune ont notamment pour mission de sensibiliser la population aux gestes barrières, modalités d'isolement et de vaccination et d'assurer la partie administrative des centres de dépistage et de vaccination.

A Mamoudzou, 2 équipes sont dédiées à la sensibilisation et l'information des populations sur des maladies infectieuses ou chroniques.

ACTIVITÉS 2022

En ce qui concerne l'appui à la réponse contre le Covid-19, les missions dans les centres de vaccination et lors des maraudes d'information et de sensibilisation se sont poursuivies en 2022. La diminution de l'activité liée au Covid-19 a permis d'accompagner la population sur d'autres thématiques de santé (ex : coordination du traitement contre la gale, information sur la variole du singe, relais médiation de CRCDC - REDECA, Rediab Ylang, REPEMA, etc.).

L'activité de médiation et de sensibilisation sanitaire s'est donc développée tout au long de l'année 2022 en fonction des besoins. En avril, l'ARS a décidé de rassembler les associations travaillant sur la santé de proximité (CRF, HORIZON, SANTE SUD, MDM et les GMS), afin de trouver une coordination commune entre tous les acteurs, de mutualiser les pratiques professionnelles et de partager les actions et les activités. Les GMS ont donc réalisé de nombreuses missions de médiation sanitaire sur différents sujets (maladies vectorielles, malnutrition, sexualité, etc.).



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Pérenniser les missions des GMS sur l'ensemble du territoire
- Continuer à faire évoluer rapidement les missions en fonction des besoins sanitaires

MAISON DE SANTÉ MENTALE (MSM)

- **147** dossiers enfants et 34 dossiers adultes
- **2032** actes réalisées dont +50% en novembre et décembre
- **260** journées d'ouverture du 24 janvier au 31 décembre 2022

ACTIVITÉS 2022

L'année 2022 a été marquée par la réforme du projet et des organisations qui ont été simplifiées, après un démarrage difficile en septembre 2021.

Depuis septembre 2022, l'arrivée de personnels expérimentés (chef de service, IDE, psychologue) a permis de rédéfinir les missions de l'établissement et de chacun des intervenants. La MSM dispose désormais de perspectives d'avenir qui sont régulées avec nos partenaires du CHM et de l'ARS.

La file active 2022 de la section Enfants/Adolescents compte 147 dossiers. Les demandes de prise en charge proviennent essentiellement de l'Education nationale (psychologues), du CHM (dispensaires) et de démarches spontanées. 25 dossiers MDPH ont été constitués en 2022.

Les demandes initiales concernent des retards de langage et difficultés scolaires, des troubles du comportement, des demandes de soutien/suivi psychologique et des agressions sexuelles.

La MSM réalise donc des prises en charge individuelles, de groupe en utilisant des médiations (musique, peinture, photo-langage, éveil corporel, contes, etc.) et familiales (entretien et thérapie familiale, groupe de parents, visites à domicile). Dans les situations les plus simples, un suivi de type ambulatoire est proposé et pour les personnes présentant des troubles plus sévères, un accueil en atelier thérapeutique.

Lieu : Combani (Tsingoni)

Ouverture : Janvier 2022

Public : Enfants et adultes des communes du centre de Mayotte et souffrants de troubles psychiques

Nb bénéficiaires : 181

ETP : 13,3

Financeurs : ARS et CHM



La Maison de santé mentale (MSM) est un projet innovant de coopération sanitaire - médico-social issu d'une réponse conjointe Mlezi Maore / Centre Hospitalier de Mayotte (CHM) à un appel à projet (AAP) « Psychiatrie innovante » lancé en 2020. Elle a pour objectif d'accueillir les :

- Adultes du secteur pour une évaluation par le CHM et des accompagnements proposés conjointement avec les moyens médico-sociaux de Mlezi Maore ;
- Enfants et adolescents, sans sectorisation, pour une évaluation et des accompagnements proposés par Mlezi Maore.

L'équipe de la MSM apporte donc une réponse aux souffrances psychiques des bénéficiaires quel que soit l'âge auquel ces souffrances peuvent survenir, en travaillant sur un mode collaboratif entre les secteurs sanitaire, médico-social et social afin d'orienter au mieux les patients et de pérenniser les effets des soins. La MSM permet de repérer précocement les troubles psychiques, d'accompagner les projets de santé et de vie, d'accéder aux soins somatiques, de favoriser l'inclusion sociale, d'agir sur les déterminants sociaux, environnementaux et territoriaux de la santé mentale.



l'équipe de la MSM lors de l'ouverture en janvier 2022



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

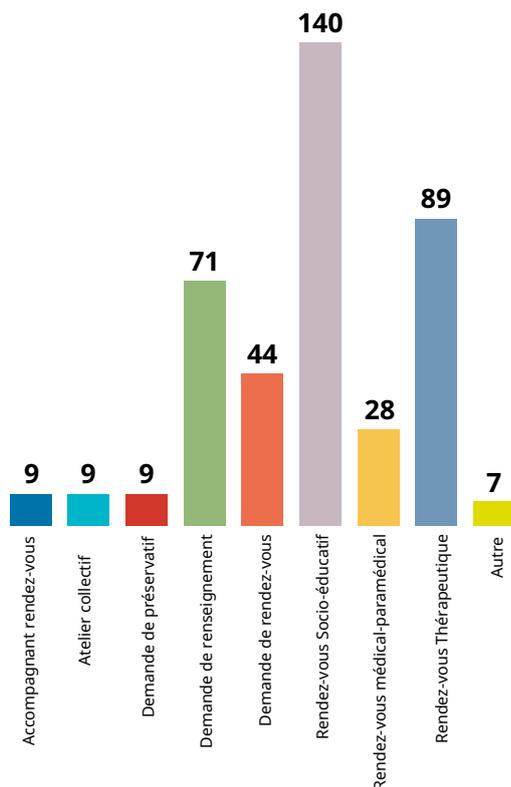
- Formaliser le cadre réglementaire d'activité et sécuriser le budget de fonctionnement
- Améliorer l'articulation avec les professionnels du CHM afin de fluidifier les parcours
- Mettre en œuvre un projet de Maison Sport Santé

MAISON DES ADOLESCENTS (MDA)

Lieu : Mamoudzou Cavani
Ouverture : Décembre 2010
Public : Jeunes / Adolescents de 11 à 25 ans ainsi que leur entourage proche
Nb bénéficiaires : 1586
ETP : 15,31
Financeurs : ARS et CHM



- **399** personnes accompagnées (380 adolescents et 19 parents)
- **1187** personnes ayant participé aux actions collectives
- **685** entretiens médical-paramédical par téléphone
- **1297** visites



MOTIFS DES VISITES À LA M.D.A

Avec le soutien financier de l'ARS et la DRAJES, Mlezi Maore a créé la Maison des adolescents (MDA) en 2010 et s'est dotée d'une antenne mobile en 2011.

La MDA répond aux problématiques les plus diverses des adolescents (mal-être, conflits familiaux, maltraitance, violence, addictions, sexualité...) à travers six objectifs d'intervention :

- Accueillir, informer et soutenir les adolescents et leurs parents
- Être un lieu d'écoute et d'évaluation des situations individuelle.

- Intervenir et prendre en charge directement les adolescents en besoin ou les orienter vers les structures partenaires.
- Développer des ateliers collectifs de prévention sur des thématiques variées et d'éducation à la santé auprès du plus grand nombre
- Créer des espaces individuels et collectifs d'accompagnement à la parentalité
- Constituer et animer un réseau de partenaires concernés par la problématique adolescente

ACTIVITÉS 2022

Au cours de l'année 2022, de nombreuses activités ont été menées. Des projets spécifiques ont également été mis en œuvre :

- Intitulé « Les conduites à risque à l'adolescence », un colloque a été organisé les 5 et 6 avril.
- Pour faire suite à la semaine de contraception, la MDA a organisé un « café pro » afin de permettre aux professionnels de s'exprimer, formuler ses attentes, voire se familiariser dans un langage commun lié au thème : « Adolescence / Sexualité / Parentalité ».
- Les professionnels de la MDA sont intervenus dans les collèges et le lycée de Petite Terre sur la thématique du « Sidaction » en novembre et décembre.
- Le 09 décembre, deux professionnels de la MDA ont participé au « Village Santé » organisé au lycée des Lumières de Kaweni. L'objectif était de présenter les missions de la MDA et de transmettre des informations clés dans le cadre du mois de la sexualité.



colloque sur les conduites à risque à l'adolescence



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Réorganiser la MDA en supprimant les pôles pour fluidifier les parcours
- Former les professionnels en santé mentale, souffrance psychique et rétablissement en santé mentale
- Réduire le nombre de permanences décentralisées vu le manque de ressources humaines
- Relancer l'activité autour du camion de la MDA (nouveau flockage, nouveaux déplacements)

POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES (PAEJ)

Lieu : Acoua
Ouverture : Février 2020
Public : Jeunes de 11 à 25 ans
Nb bénéficiaires : 3244
ETP : 2,10
Financeurs : ARS et CSSM



- 3244 jeunes accueillis
- 58 actions ou activités collectives réalisées

ACTIVITÉS 2022

Au cours de l'année 2022, de nombreuses activités ont été menées. A titre d'exemples, nous pouvons citer :

- **Nettoyage de la plage de Acoua :**

52 personnes (enfants, adolescents, adultes) se sont mobilisés autour d'une action citoyenne et collective, à savoir le nettoyage de la plage d'Acoua. L'objectif étant de proposer aux jeunes qui fréquentent déjà le PAEJ et à la population de la commune une action citoyenne mais aussi permettre à la structure de gagner en visibilité.

- **Foutari solidaire :**

Dans le cadre des « samedis du PAEJ » d'Avril 2022 qui tombait durant le mois de Ramadan, l'équipe du PAEJ voulait remercier ses partenaires ainsi que les jeunes et leurs familles en les invitant à un foutari (rupture du Jeûne) solidaire, où chacun ramène un repas pour le partage.

- **Sensibilisation contre les M.S.T et les I.S.T :**

18 jeunes ont participé à cette information. Portée par deux professionnels de Nariké M'Sada, les objectifs de cette sensibilisation étaient de pouvoir informer les jeunes sur les différents risques liés aux maladies infectieuses

- **Café partage interculturel :**

Sur le thème de l'interculturalité, un groupe de 19 participants s'est constitué. La commune d'Acoua regroupant beaucoup de jeunes de différentes cultures (Mahorais, Comoriens, Malgaches).

Le thème de l'interculturalité, qu'il soit alimentaire, vestimentaire, coutumes (danse, jeux, rituels) permet aux jeunes d'échanger et faire connaître leurs pays ou territoire d'origine.

Il permet également aux jeunes de se trouver des points communs, des différences et pouvoir lever les barrières des rivalités ancestrales mais aussi actuelles.

Le Point Accueil Ecoute Jeune est une structure d'accueil et d'écoute destinés aux jeunes de 11 à 25 ans et à leur entourage.

L'accueil est individuel ou collectif (en groupe, avec des parents) et s'adresse aux jeunes exposés à des situations à risques : mal être, souffrance, dévalorisation, échec, attitude conflictuelle, difficultés scolaires ou relationnelles,

conduites de rupture, violentes ou dépendantes, décrochage social, scolaire.

Le P.A.E.J est un lieu d'information sur les problématiques liées à l'adolescence et au contexte local. Ainsi, les jeunes peuvent venir poser leur question ou recevoir des informations via des actions ou ateliers collectifs sur la sexualité, la violence, la scolarité, les addictions, etc.



retour en images sur les activités proposées par le PAEJ



LES PERSPECTIVES POUR 2023 :

- Consolider et renforcer l'équipe
- Développer l'« aller-vers » et renforcer les partenariats
- Développer la communication pour mieux faire connaître les missions du PAEJ

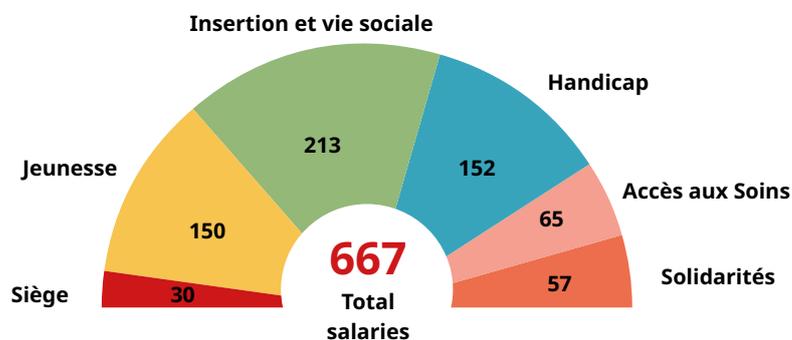
2022

EN CHIFFRES

Forte de ses 667 professionnels, l'association a mené des actions en accompagnant 7 493 personnes, en orientant 50552 personnes et en sensibilisant près de 144338 personnes. Aujourd'hui, les champs d'intervention de l'association s'étendent sur tout le département dans les secteurs de la Jeunesse, du Handicap, des Solidarités, de l'Insertion et la vie sociale.

NOTRE ÉQUIPE

(AU 31/12/2022)



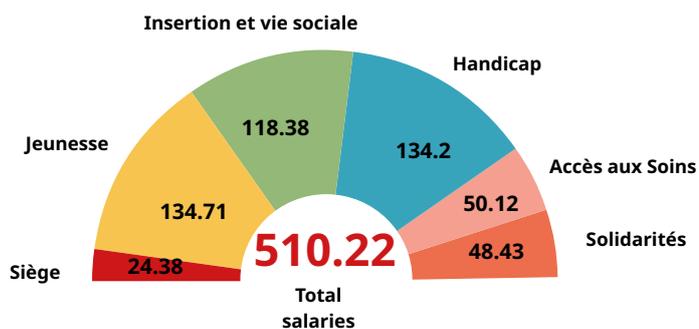
SALARIES (EN NOMBRE)



250
Hommes



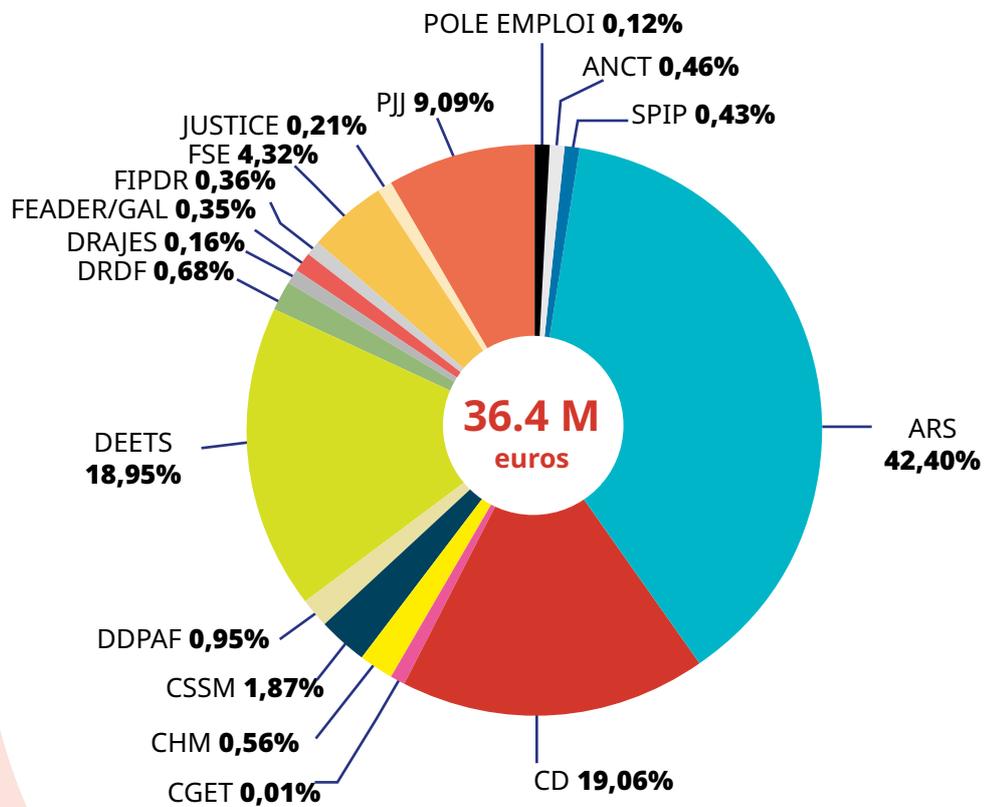
417
Femmes



SALARIES (EN ETP)



NOS FINANCEURS



bénéficiaires accompagnés et suivis



7 493

personnes orientées et touchées



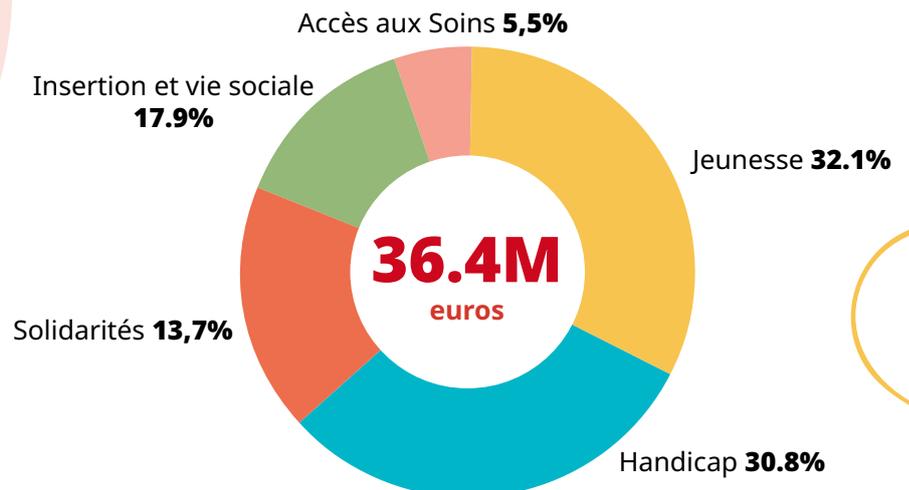
50 552

publics informés et sensibilisés



144 338

REPARTITION DU BUDGET PAR PÔLE



NOTRE BILAN 2022 DU PROJET STRATEGIQUE ET ASSOCIATIF (2021-2025)

Le projet stratégique et associatif trace les orientations de Mlezi Maore pour les années à venir. Notre projet se focalise sur les besoins de la population, les impératifs structurels et prend en considération le contexte économique, social et politique. Il traduit notre engagement pour les personnes que nous accompagnons et est structuré autour de 4 axes stratégiques et d'un axe transversal :

AXE 1 : DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR ET ASSURER À CHACUN UN PARCOURS ADAPTÉ À SA SITUATION

AXE 2 : ACCOMPAGNER LES SALARIÉS DANS LA RÉALISATION DE LEURS MISSIONS

AXE 3 : POURSUIVRE NOTRE ENGAGEMENT AUPRÈS DES HABITANTS DU TERRITOIRE ET S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE DE QUALITÉ ET DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE AFFIRMÉES

AXE 4 : SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE

AXE TRANSVERSAL : LA COMMUNICATION AU SERVICE DES PROJETS



AXE 1 : DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR ET ASSURER À CHACUN UN PARCOURS ADAPTÉ À SA SITUATION.

Le premier axe stratégique de l'association Mlezi Maore est à destination des personnes accompagnées car elles sont la raison de notre engagement et au cœur de tous nos dispositifs.

Focus sur :

Proposer des réponses graduées en fonction des besoins de chaque personne. Pour atteindre cet objectif, l'association s'est fixée deux objectifs stratégiques pour l'année 2022.

Objectifs stratégiques :

1. Réaliser des diagnostics territoriaux internes et externes des besoins
2. Favoriser la logique de parcours par la mise en place de « dispositifs intégrés » ou nouveaux services et par une meilleure connaissance des services en interne pour faciliter les orientations

RÉSULTATS OBTENUS EN 2022

À travers les projets de l'association Mlezi Maore, l'analyse et la conception de diagnostics territoriaux internes et externes ont été notamment réalisées à travers les Petites Unités de Vie (PUV). Pour ce projet, un état des lieux, qui recense le contexte du vieillissement sur le département de Mayotte ainsi que les forces, les faiblesses, les attentes des personnes âgées, les partenaires potentiels, les experts techniques actuels, les enjeux économiques, environnementaux, sociaux etc... a été effectué pour répondre à cet appel à projet.

Afin de favoriser la logique de parcours par la mise en place de « dispositifs intégrés », l'association Mlezi Maore a ouvert de nouveaux services/dispositifs comme les Parcours Personnalisés qui ciblent les jeunes entre 16 et 18 ans qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en apprentissage en leur proposant de suivre sur 4 mois un parcours alliant remise à niveau, professionnalisation, reprise de confiance et projets collectifs visant à améliorer leurs compétences, leurs connaissances et leurs savoirs-être. L'association a inauguré le 5 décembre, un 5ème Atelier Chantier Insertion (ACI) de mécanique automobile.

Cette année, le développement de la transversalité des missions entre les services a été amorcé par plusieurs dispositifs. Les

fonctionnements « en silo » doivent être modifiés dans l'objectif de fluidifier les parcours. Ainsi, les établissements du pôle handicap sont répartis sur tout le territoire et fonctionnent par secteur, des difficultés d'insertion professionnelle étaient évidentes, la création innovante du dispositif 14/21 a démontré des passerelles entre l'IME, le SESSAD et le DITEP axées sur la préparation à l'insertion pour l'après trajectoire institutionnelle. Il y a également, la mise en place du DIME, le dispositif intégré IME-SESSAD qui offre la possibilité aux personnes handicapées d'être accompagnées par l'IME ou par le SESSAD en fonction de leurs besoins et souhaits, ainsi que de pouvoir changer de type d'accompagnement en fonction de leurs évolutions. L'accompagnement se fait donc « sur mesure ».

La mise en place de nouvelles réunions et moments d'échange entre les services a vu le jour en 2022 avec par exemple des rencontres entre les personnes impliquées dans la question de l'insertion professionnelle. Cet exemple de transversalité dans les projets et dans les services favorise l'intelligence collective en proposant de nouvelles actions (ex : journée de l'insertion). Ces rencontres stimulent un nouvel engagement des collaborateurs au sein d'un projet commun, favorisent le décloisonnement et encouragent la cohésion d'équipe.

AXE 2 : ACCOMPAGNER LES SALARIÉS DANS LA RÉALISATION DE LEURS MISSIONS.

Les actions mises en place pour accompagner les salariés dans la réalisation de leurs missions sont :

1. La formation

La formation professionnelle est un outil majeur à la disposition de tous les salariés. Elle permet de se former tout au long de son parcours professionnel. Les actions mises en place par l'association Mlezi Maore confirment l'orientation stratégique de la Direction générale relative au plan de formations et à la montée en compétences des salariés. En 2022 et pour 2023, l'accent est porté sur les entretiens d'accompagnement et d'évaluation et entretiens professionnels (EAE-EP). Ces entretiens constituent un moment clé dans la vie d'un service et dans celle du collaborateur. En effet, ils permettent également d'échanger sur le projet professionnel du collaborateur et les besoins en formation.

Pour l'année 2022, **21 types de formations** (individuelles ou collectives) ont été organisées et sont réparties comme suit :



Au total : 253 salariés ont bénéficié de ces formations.

Exemple de formations dites obligatoires :

- Bienveillance (mise en place une culture partagée de la bienveillance),
- Sécurité (ex : manipulation des extincteurs),
- Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU),
- Maintien à l'employabilité (écrit professionnel).

Exemple de formations dites qualifiantes :

- DE AES (Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social - Niveau 3). Formation collective mise en place en lien avec l'IRTS Hauts de France et le Groupe SOS (distanciel / présentiel).
- VAE : Convention signée avec le Rectorat de Mayotte afin d'assurer un suivi des salariés souhaitant entamer une démarche VAE.
- CAFERUIS (Certificat d'Aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale - Niveau 2).

5
nombre de CAFERUIS

29
nombre de VAE
(dont 5 validés)

2. L'analyse et les échanges pratiques professionnelles

Considérant que l'expérience est source de construction de savoirs, Mlezi Maore utilise l'analyse afin de parfaire les pratiques des salariés. En 2022, l'association a mis en place des groupes d'analyses de pratiques professionnelles (GAPP) et des instances de régulation.

Cette action d'accompagnement auprès des équipes réalisées par une psychologue, a pour visée la cohésion et l'adaptation des réponses de l'équipe pluridisciplinaire face aux situations et problématiques rencontrées par les professionnels. Il s'agit d'un travail autour de la posture professionnelle, lors duquel chacun est accompagné afin de se questionner sur cette dernière.

Les bénéfices de ce type de rencontres se situent au niveau de l'amélioration des pratiques professionnelles des participants, aussi bien en termes de qualité de l'accompagnement du public pris en charge, qu'en termes de confort professionnel pour chacun et l'équipe.

Sur les bases du groupes d'analyse de pratiques professionnelles, l'instance de régulation spécifiquement dédiée aux chefs et coordonnateurs de services a pour objectif d'apprendre et développer des stratégies collectives de réflexion et de créativité en matière de management ; de renforcer la cohérence des pratiques de l'équipe d'encadrement ; et de mutualiser développer les savoirs, savoir-faire et savoir-être en tant que cadre.

66

nombre de séances
(GAPP et Instance de Régulation)

33

participants aux Instances
de Régulation

AXE 3 : POURSUIVRE NOTRE ENGAGEMENT AUPRÈS DES HABITANTS DU TERRITOIRE ET S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE QUALITÉ ET DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE AFFIRMÉE

Il s'agit de garantir un modèle de gestion qui associe le pilotage d'un développement territorial avec l'accompagnement des établissements et services, en privilégiant la démarche de projet.

Focus sur :

Améliorer continuellement la qualité de nos prestations proposées de façon responsable et durable aux personnes accueillies.

Objectifs stratégiques :

Construire et favoriser une démarche qualité au sein de l'association et dans chaque service

RÉSULTATS OBTENUS EN 2022

- Etat des lieux de la démarche qualité et des outils qualité présents dans chaque service et au sein de chaque pôle
- Formation des chefs de service et des directeurs d'établissements et de Pôle à l'outil de pilotage de la Qualité et de gestion des risques (AGEVAL)
- Formation et information sur les nouvelles modalités d'évaluation de la qualité dans les ESMS
- Formalisation des DUERP
- Travail et déploiement sur des outils qualité tels que la procédure de gestion documentaire, les fiches d'événements indésirables

AXE 4 : SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE MAHORAISE

MLEZI MAORE a mis en place en 2021, la plateforme de soutien à la vie associative. Ce dispositif vient en aide aux associations mahoraises, repérées ou volontaires, désireuses d'obtenir un accompagnement opérationnel ou en ingénierie de projet.

Projet innovant, la plateforme s'inscrit dans une démarche de renforcement des compétences des acteurs associatifs du territoire par leur soutien, leur maintien et leur professionnalisation. La finalité recherchée est de consolider l'offre associative du territoire.

Ainsi, l'appui que propose la plateforme permet aux associations de développer leur structure, une de leurs activités ou encore un nouveau projet. L'accompagnement est individualisé et répond aux besoins de chaque association. Par conséquent, il est défini avec chacune d'entre elles, le type de

soutien, la durée de l'accompagnement et les acteurs impliqués.

Reconnue pour son soutien logistique et son travail sur prescription des communes, la plateforme de Soutien à la Vie Associative continue à se faire une place au sein des acteurs de l'ESS en 2022.

Les temps d'accompagnement technique et les mises à disposition de matériel sont des atouts : elles contribuent à faire monter en compétences et à faire grandir les associations accompagnées.

Cependant, le dispositif est à consolider. L'objectif est d'adapter la proposition en fonction des besoins et des demandes en complémentarité de l'offre disponible sur le territoire.

26

d'associations membres de la PSVA

78

heures d'accompagnement technique réalisé (heures)

182

actions soutenues logistiquement (prêt matériel)

18

volontaires services civiques mise à disposition

ET EN 2023 ?

En 2023, la Plateforme de Soutien à la Vie Associative va poursuivre ses missions :

- Concentrer l'accompagnement technique autour de l'animation de réseau des associations de la plateforme. Le dispositif va mettre en place plus de rencontres collectives avec les structures. L'objectif est de réfléchir, de partager des expériences en commun à partir des difficultés, des besoins en accompagnement identifiés.
- Renforcer et en compléter le type de matériel proposé
- Favoriser la collaboration et la mutualisation entre les acteurs de l'accompagnement de l'ESS.
- Impulser des rencontres avec les communes, les institutions (conseil départemental, préfecture) afin d'obtenir un soutien financier et renforcer l'équipe technique



présentation du dispositif

AXE TRANSVERSAL : LA COMMUNICATION AU SERVICE DES PROJETS.

MLEZI MAORE inscrit régulièrement ses actions dans la démarche projet : repérage des besoins sociaux, diagnostic territorial des besoins et des réponses existantes, rencontre des partenaires et conception d'une réponse globale et de sa temporalité.

Nos projets s'organisent autour de quatre axes stratégiques cité plus haut et d'un axe transversal : la communication au service des projets.

C'est un axe indispensable pour rendre compte et mettre en lumière les modalités de réalisation des actions.

Une communication de qualité contribue à asseoir la notoriété de l'association tant en interne qu'en externe et favorise d'une part le sentiment d'appartenance des collaborateurs et d'autre part l'image de Mlezi Maore auprès de la population.

Pour valoriser ses actions de terrain, Mlezi Maore a, en 2022, refondé son site internet, revu et déployé sa stratégie d'implantation sur les réseaux sociaux et a créé des documentaires vidéo* en partenariat avec un réalisateur.

Pour fédérer les équipes, Mlezi Maore, en 2022, a organisé des temps de cohésion sous différentes formes : journée des équipes, journées des nouveaux arrivants, des teams buildings.

4

journées de nouveaux arrivants organisées

69

participants aux journées des nouveaux arrivants



Nombre de followers (en 2022)
7900



Nombre de followers
411



Nombre de followers
69



Nombre de followers
1895



Nombre de visiteurs (de mai à décembre 2022)
21 041



nouvelle version du site internet mlezi maore



journée des nouveaux arrivants à l'école accueil du jour

NOS PARTENAIRES

MLEZI MAORE travaille en étroite collaboration avec de nombreux partenaires.

Certains financent des programmes de l'association ; les acteurs institutionnels s'engagent à nos côtés dans la lutte contre les exclusions ; d'autres sont des partenaires de terrain qui nous accompagnent dans la mise en œuvre de nos dispositifs.

PARTENAIRES FINANCIERS ET INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES OPÉRATIONNELS





PARTENAIRES ASSOCIATIFS



GLOSSAIRE

AAP	Appel A Projets
ACFAV	Association départementale pour la Condition Féminine et Aide aux Victimes
ACI	Ateliers et chantiers d'insertion
ACM	Accueil collectif des mineurs
AFPAR	Association formation professionnelle adulte Réunion
ALEFPA	Association Laïque pour l'éducation, la formation, la prévention et l'autonomie
ANECAMSP	Association Nationale des Equipes Contribuant à l'Action Médico-Sociale Précoce
APAJH	Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés
APC	Approche par compétence
ARS	Agence Régionale de Santé
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
ASL	Atelier sociolinguistique
ASP	Agence de Services et de Paiement
BAFA	Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur d'accueil collectif de mineurs
CADEMA	La communauté d'agglomération Dombéni-Mamoudzou
CAFERUIS	Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale
CD	Conseil Départemental
CDAD	Conseil Départemental de l'Accès au Droit
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CDS	Chef de service
CFG	Certificat de Formation Générale
CHM	Centre Hospitalier de Mayotte
CHRS	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
CNAPE	Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant
CSSM	Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte
CVS	Conseil de vie sociale
DDPAF	Direction Départementale de la Police Aux Frontières
DEETS	Direction régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
DIAT	Dispositif innovant d'accompagnement thérapeutique
DJSCS	Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
DRAJES	Délégation régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

DRDFE	Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité
DRJSCS	Les Directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
DUERP	Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
EEAP	Etablissement pour Enfants et adolescents polyhandicapés
EJE	Educateur de Jeunes Enfants
ESMS	Établissements et services médico-sociaux
ETP	Équivalent Temps Plein
FDS	fond de développement social
FEJ	Fond d'expérimentation pour la jeunesse
FSE	Fonds Social Européen
GAPP	Groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles
GMS	Groupe de médiation sanitaires
IST	Infections Sexuellement Transmissibles
IVG	Interruption Volontaire de Grossesse
MDPH	La Maison Départementale des Personnes Handicapées
MJC	Maison des Jeunes et de la Culture
MNA	Mineurs Non Accompagnés
ORL	Oto-rhino-laryngologiste
PAI	Projet d'Accueil Individualisé
PEC	Contrat de travail visant à aider les personnes sans emploi ou ayant des difficultés sociales et professionnelles particulières à retrouver du travail
PMI	Protection Maternelle Infantile
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
PPSMJ	Personnes Placées sous-main de Justice
PPS	projet personnalisé de scolarisation
PRMC	Prévention de la récidive en milieu carcéral
PSC	Prévention et Secours Civiques
PSVA	Plateforme de Soutien à la Vie Associative
QPV	quartier prioritaire de la ville
RSMA	Régiment du Service Militaire Adapté de Mayotte
SIAO	Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
SIM	Société Immobilière de Mayotte
SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
TROD	Test rapide d'orientation diagnostic
TISF	Technicien de l'Intervention Social et Familial
TSA	Trouble du Spectre de l'Autisme
UDAF	Union Départementale des Associations Familiales
UE	Unité d'enseignement
UHL	Unité Hébergement Logement

📍 PÔLE JEUNESSE

Mamoudzou AEMO LVA EPE Dago	Pamandzi Permanences sociales CRA	Tsingoni Administration ad'hoc SEMNA DAMNA	Bandrele CER	Chirongui MECS	Acoua EMA ZAWYA
--------------------------------------	--------------------------------------	---	-----------------	-------------------	--------------------

📍 PÔLE HANDICAP

Mamoudzou IME Unité Grand Mamoudzou SESSAD Unité Grand Mamoudzou CAMPS Maecha Résidence Accueil DIAT Plateforme autisme	Pamandzi IME Unité Petite-Terre	Bandraboua IME Unité Nord SESSAD Unité Nord DIAT	Mtsangamouji CAMPS Tanafou	Koungou DIME Kangani
Tsingoni IME unité Passerelle SESSAD Unité Centre UEEA Résidence Accueil GEM	Ouangani IME Unité Centre DITEP Mar'ylang	Dzaoudzi Labattoir SESSAD Unité Petite-Terre	Chirongui IME Unité Sud SESSAD Unité Sud CAMPS IMIDA	

📍 PÔLE SOLIDARITÉS

Mtsamboro ISCG	Bandraboua IML CHU HI	Mamoudzou ISGC CPCA Espace rencontre Parents - Enfants Médiation familiale PSP EVARS SMJPM ISTF	Pamandzi ISCG	Tsingoni HI CHU IML	Sada ISCG	Dembeni CHRS Songoro CHU
-------------------	--------------------------------	---	------------------	------------------------------	--------------	--------------------------------

📍 PÔLE INSERTION & VIE SOCIALE

Mamoudzou Réussite éducative EAJ GMC Bataillon de la prévention Auto-école sociale et solidaire	Koungou PRMC	Ouangani SIAE Parcours personnalisés	Tsingoni E2C EAJ Parcours personnalisés	Sada M'tsangabeach	Bandréle SIAE Parcours personnalisés	Chirongui Centre Animation Sociale et culturelle de Miréreni-Chirongui Parcours personnalisés
---	-----------------	---	---	-----------------------	---	--

📍 PÔLE ACCÈS AUX SOINS

Mamoudzou Maison des adolescents Groupe de Médiation Sanitaire	Acoua Point Accueil Écoute jeune	Tsingoni Maison de Santé Mentale
--	-------------------------------------	-------------------------------------

CARTE DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES AU 31 DÉCEMBRE 2022





Mlezi Maore est une association du Groupe SOS

CONTACT

6, rue Jardin Fleuri - Cavani
97600 MAMOUDZOU
Tél : 02 69 61 64 00
secretariat@mlezi-maore.com
www.mlezi-maore.com



RAPPORT D'ACTIVITÉ

— 2022 —